

COMITE POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

# RAPPORT DE MANDAT 2004-2009

Janvier 2009





# **Bilan du mandat du CPME 2004-2009**

## **RAPPORT 2009**

----14 janvier 2009---

### **SOMMAIRE**

#### **Déclaration du comité pour la mémoire de l'esclavage, 14 janvier 2009**

- 1. Les dates clé**
- 2. Les commémorations et manifestations du 10 mai : bilan des trois premières éditions, et propositions du CPME pour 2009**
- 3. Le prix de thèse du comité pour la mémoire de l'esclavage**
- 4. Culture et patrimoine**
- 5. L'enseignement**
- 6. La recherche**
- 7. Les membres du comité**

# Déclaration des membres du Comité pour la Mémoire de l'Esclavage

Au terme des cinq ans de leur mission, les membres du Comité pour la Mémoire de l'Esclavage dressent un bilan dont ils peuvent se féliciter : ils ont posé les principes d'une action fondée sur la rigueur scientifique et dont l'objectif reste celui d'une histoire partagée et d'une reconnaissance des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

La loi du 21 mai 2001 prévoyait la création d'un Comité pour la Mémoire de l'Esclavage (CPME) de douze membres. Nommés en janvier 2004 par le gouvernement, ses membres tiennent aujourd'hui à rappeler les principes de leur action et ses objectifs. Alors que des tentations émergeaient de privatiser ces mémoires et cette histoire, ou de simplifier abusivement les demandes légitimes d'inscription historique, le CPME n'a jamais dévié de la lettre et l'esprit de la loi du 21 mai 2001 : cette histoire concerne toute la Nation française, elle est constitutive du récit national.

Pendant près de quatre siècles, la France a, de manière active, participé au commerce d'êtres humains et à la création du système esclavagiste. Droit, philosophie, arts, littérature, industries, monnaies, démographie, routes de commerce et d'échanges, ont été transformés par ce commerce transcontinental. La résistance à ce déni d'humanité a elle aussi été transcontinentale : elle a relié captifs révoltés, rebelles, marrons, écrivains, philosophes, hommes d'Etat, juristes dans un même combat, l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage. Un combat qui a donné tout son sens aux notions de liberté, de fraternité et d'égalité.

Pour les membres du CPME, il ne fait pas de doute que les mémoires issues de cette longue histoire, sur le territoire national et sur plusieurs continents, concernent tous les citoyens. Il ne fait pas non plus de doute que cette histoire relie la France aux autres puissances esclavagistes comme aux pays de capture et aux territoires où ont vécu et résisté les esclaves. Il ne fait finalement pas de doute que cette histoire n'est pas exclusivement celle des descendants de négriers, ni celle des descendants d'esclaves, mais celle de la France, de l'Europe, et de l'humanité toute entière.

Refusant de s'arrêter à l'opposition simpliste entre mémoire et histoire, les membres du CPME ont souligné et défendu l'existence de *mémoires plurielles* et des liens entre mémoires, histoire orale, mythes et archives. Ils ont insisté, dès leur premier rapport en avril 2005, sur l'importance de la recherche scientifique.

Au terme de ces cinq ans, les membres du CPME ont accompli l'essentiel de leur mission : faire adopter une date nationale de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage, et de leurs abolitions, faire installer un monument aux mémoires de la traite négrière, de l'esclavage, et de leurs abolitions, faire entreprendre des actions éducatives à l'école, encourager la création d'un centre international de recherches, qui se trouve aujourd'hui au CNRS, et établir des partenariats avec la direction des Archives et la Direction des musées de France dans le domaine culturel. Des ouvrages sont parus, des documentaires, des fictions ont été diffusés sur les chaînes publiques, des projections, des festivals sont régulièrement proposés dans les salles de cinéma. Le prix de thèse du Comité a été remis chaque année depuis 2005 à des travaux de qualité, portant sur des sujets aussi divers que les résistances serviles à la Réunion, l'histoire transcontinentale et transnationale de la traite moderne, réformisme et esclavage à Cuba. Pour 2008, la thèse de Natacha BONNET, *Seigneurs et planteurs, entre ouest Atlantique et Antilles quatre familles du XVIIIe siècle* a été primée.

Grâce à son travail, le CPME est régulièrement et de plus en plus sollicité pour soutenir des opérations, donner son avis, apporter son expertise, ou créer un partenariat. Il a été missionné par le secrétaire d'État à l'outre-mer et la ministre de la culture et de la communication, à l'automne dernier, pour émettre des propositions en matière de commémoration et d'organisation, de localisation du prochain 10 mai, et identifier de nouvelles actions à mener.

Les membres du CPME ont identifié plusieurs missions pour le futur :

- la création d'un grand portail sur l'Internet qui rassemble les sites portant sur ces thèmes et garantissant une rigueur scientifique ;
- l'identification des lieux de mémoire, qui peut aujourd'hui être accomplie dans les meilleures conditions à la suite des initiatives des musées de France sur les thèmes de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, d'associations et d'institutions ;
- la mise à disposition d'outils éducatifs dont la création d'une université d'été agréée par le Ministère de l'Education Nationale ;
- la mise en place d'une vraie dimension européenne à la recherche et aux actions éducatives (réseau de musées, de centres de documentation).

Ces missions ne prendront sens que si les principes sont préservés : construction d'un récit national, rigueur scientifique, dimension européenne et internationale.

Les membres du CPME souhaitent que la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions donne lieu à une manifestation gouvernementale qui fasse de cette journée une journée vivante, de recueillement et de célébration des résistances et des héritages multiples et complexes de ces quatre siècles : cultures créoles, poésie, musiques, littérature, arts, idées. Pour le 10 mai 2009, les membres du CPME proposent que la cérémonie se déroule à Bordeaux. Le musée d'Aquitaine inaugure ce jour-là une galerie de 750m<sup>2</sup> dédiée à l'histoire de la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions dans la ville de Bordeaux et la région Aquitaine dans le contexte plus général de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Nous n'avons cessé de le dire : c'est une histoire nationale, qui touche donc plusieurs lieux du territoire. Commémorer à Bordeaux le 10 mai 2009, c'est mettre en œuvre cette approche : Bordeaux et l'Aquitaine, où en 1772 vivaient déjà plusieurs centaines de personnes d'origine africaine ; la région Aquitaine dont furent originaires tant de colons de Saint-Domingue, Bordeaux port vers les colonies, archives qui rendent visibles et lisibles la dimension globale de cette histoire...

La France est toujours le seul pays ayant fait de la traite négrière et de l'esclavage des « crimes contre l'humanité » et ayant institué une date nationale de commémoration. Les membres du CPME souhaitent que ce geste, qui a eu une forte résonance dans le monde, trouve toute son ampleur à travers de nouvelles actions.

Paris, le 14 janvier 2009

Françoise Vergès, présidente  
et Jean-Godefroy Bidima, Fred Constant, Marcel Dorigny, Henriette Dorion-Sébéroué, Christiane Falgayrettes-Leveau, Gilles Gauvain, Anne Lescot, Claude-Valentin Marie, Éric Mesnard, Léa de Saint-Julien, Nelly Schmidt.

## 1. Les dates clé

➤ Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Son article 4 crée le comité.

➤ 5 et 15 janvier 2004 : décret d'organisation et décret de nomination des membres avec pour présidente Maryse Condé.



➤ 8 avril 2004 : installation du comité par la ministre de l'outre-mer, Madame Brigitte Girardin.

➤ 12 avril 2005 : remise du premier rapport du comité au Premier ministre. Il propose le 10 mai comme journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, dresse l'état des lieux en matière d'éducation, de culture et de recherche, et suggère des mesures dans ces domaines.

➤ 12 avril 2005 : création du site internet du

comité, [www.comite-esclavage-memoire.fr](http://www.comite-esclavage-memoire.fr)



➤ Décembre 2005 : conformément à l'une des préconisations du comité, le centre national de la recherche scientifique (CNRS) met en place un Réseau thématique prioritaire (RTP) sur « les esclavages (Amériques - Afrique - Europe - Monde arabe) : formes, systèmes politiques, économiques et productions sociales ».

➤ 30 janvier 2006 : réception du comité pour la mémoire de l'esclavage au Palais de l'Élysée. Dans son allocution, le Président de la République, reprenant les propositions du CPME, rappelle la nécessité, pour l'unité et la cohésion sociale de notre pays, d'assumer toute son histoire, et retient la date du 10 mai pour la journée annuelle de commémoration nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

➤ 31 janvier 2005 : remise du premier prix du comité, en présence du ministre de l'outre-mer. Le lauréat est Hubert Gerbeau, pour sa thèse *L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux XIXe et XXe siècles*.

➤ 2 novembre 2005 : circulaire du ministère de l'éducation nationale invitant les autorités académiques à sensibiliser tous les acteurs du monde éducatif à la mise en œuvre de projets relatifs à l'esclavage, à la traite et à leurs abolitions, dans le cadre des enseignements et des actions éducatives.

➤ 20 avril 2006 : circulaire du ministère chargé de l'éducation nationale qui, à l'occasion de la journée du 10 mai, demande aux enseignants d'organiser dans leur classe un moment de réflexion autour de la lecture d'un texte choisi parmi une liste figurant dans son annexe.

➤ 31 mars 2006 : le 10 mai devient par décret la journée nationale des « mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions », comme l'avait préconisé le Comité pour la mémoire de l'esclavage.

➤ 10 mai 2006 : première commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions au Jardin du Luxembourg avec l'inauguration de la *Forêt des Mânes* par le président de la République en présence des parlementaires, des ministres, de nombreuses associations et des membres du CPME. L'inauguration est suivie de la lecture de *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire par Jacques Martial. Cérémonie à



Gorée avec le président sénégalais et la ministre française de la coopération et de la Francophonie. Nombreuses manifestations sur tout le territoire français.



➤ 10 mai 2006 : mise en ligne sur le site du CPME de l'inventaire muséal.

➤ Le prix de thèse « Mémoires de l'esclavage » 2006 est décerné à Mlle Audrey Carotenuto, pour sa thèse *Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848)*.

➤ Janvier 2007 : transformation du Réseau Thématique prioritaire « esclavages » du CNRS en Centre International de Recherches sur les Esclavages. Acteurs, systèmes, représentations (GDRI du CNRS). Il est composé d'un réseau international de chercheurs appartenant à des universités et des centres de recherche des continents africain, américain et européen.

➤ 30 janvier 2007 : renouvellement de deux membres du comité.

➤ Janvier 2007 : remise du second rapport du comité au Premier ministre (rapport pour l'année 2006).



➤ Février 2007 : réouverture du musée des Ducs de Bretagne, à Nantes. Pour la première fois en France, plusieurs salles pérennes évoquent la traite, l'esclavage et leurs abolitions, dans une muséographie pérenne, d'envergure, moderne et adaptée à ces thèmes.

➤ Mars 2007 : parution du *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, par Claire Sibille. Cet ouvrage offre à chacun, simple citoyen

comme chercheur, la possibilité de découvrir ou d'étudier l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et leurs abolitions. C'est l'objectif que s'est fixé la direction des Archives de France en lançant dès 2005, suite aux suggestions du comité pour la mémoire de l'esclavage, une vaste enquête auprès du réseau des Archives nationales et territoriales. Ce guide en est l'aboutissement.

➤ 10 avril 2007 : circulaire du ministre chargé de l'éducation nationale pour préparer la seconde édition du 10 mai.

➤ Avril 2007 : le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) met en ligne un dossier spécial de la collection « Pour mémoire » consacré



➤ 10 mai 2007 : deuxième journée de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Inauguration au jardin du Luxembourg, par le président Jacques Chirac et le président nouvellement élu Nicolas Sarkozy d'une oeuvre de Fabrice Hyber, monument national aux mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. La présidence de l'Assemblée du Sénat, en outre, reçoit le CPME et offre un concert du chevalier Saint-George à des collégiens.

➤ Le Prix de thèse « Mémoires de l'esclavage » 2007 est décerné à Antonio d'Almeida Mendes, pour sa thèse *Une histoire transcontinentale et transnationale de la traite moderne entre Atlantique et Méditerranée (XVe-XVIIe siècles)*, et à Karim Ghorbal, pour sa thèse *Réformisme et esclavage à Cuba (1835-1845)*.

➤ Janvier 2008 : remise au Premier ministre du rapport annuel du CPME pour 2007.

➤ 13 février 2008 : décret portant nomination de Françoise Vergès comme présidente, et renouvellement de deux membres du comité.

➤ 19-20 mars 2008 : lancement par le CIRESC (CNRS) du programme européen de recherche sur l'esclavage, EURESCL, à l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) sur le campus de Schœlcher, suivi du colloque « Les silences nationaux sur les esclavages et les traites et leurs héritages contemporains dans la question des migrations ». Ce programme européen dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD 2008-2012 replace la traite et l'esclavage dans l'histoire de la construction de l'entité européenne.

➤ 10 mai 2008 : troisième journée de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Dans son discours au jardin du Luxembourg, le président de la République Nicolas Sarkozy annonce notamment qu'un centre national sur ces thèmes verra le jour. Au secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, où se déroule l'inauguration du nouveau site du CPME, M. Yves Jégo accueille les associations avec une exposition pédagogique « Histoire et mémoires », et annonce la création d'un "mémorial" en ligne. A Bordeaux, c'est la gouverneure du Canada, descendante d'esclaves haïtiens, qui avec le maire célèbre la cérémonie officielle sur le quai de la Lune. A Fort-de-Joux, où mourut Toussaint Louverture, Rama Yade, secrétaire d'État aux droits de l'homme, lui rend hommage avec l'association « La route des Abolitions ». Cette année 2008, le 10 mai 2008, mais aussi tout au long de l'année, partout en France, prit un éclat particulier, car elle est aussi celle du 160<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de 1848.

➤ 19 juin 2008 : déjeuner de travail avec M. JEGO, secrétaire d'État chargé de l'Outre-Mer.

➤ 29 octobre 2008 : lettre de mission conjointe du ministre de la culture et du secrétaire d'État à l'outre-mer adressée au CPME, lui demandant d'effectuer une première étude sur un site mémorial virtuel fédérant des ressources scientifiquement fiables sur l'esclavage, de faire de nouvelles propositions de lieux, d'événement, de contenu pour le prochain 10 mai, et d'identifier des actions innovantes susceptibles de renouveler l'intérêt du public : lieux de mémoire, expositions...

➤ 11 décembre 2008 : remise par le CPME de ses propositions. Pour le 10 mai, après étude et concertation avec les collectivités locales concernées, le CPME propose que la manifestation nationale se déroule à Bordeaux, à l'occasion de l'ouverture au public des salles rénovées du Musée d'Aquitaine sur le 18<sup>e</sup> siècle.



➤ 14 janvier 2009 : remise du prix 2008 « Mémoires de l'esclavage » à Natacha Bonnet.

## 2. Les commémorations et manifestations du 10 mai : bilan des trois premières éditions, et propositions du CPME pour 2009

### Les propositions du Comité pour la mémoire de l'esclavage

Le 10 mai est la « journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions » depuis 2006, sur proposition du comité pour la mémoire de l'esclavage. Comme l'indiquait le Président de la République dans son allocution du 30 janvier 2006, le 10 mai "honore le souvenir des esclaves et commémore l'abolition de l'esclavage".

La France est le premier Etat et demeure le seul qui à ce jour ait déclaré la traite négrière et l'esclavage "crime contre l'humanité", et à avoir décrété une journée nationale de commémoration sur ce thème. Le 10 mai est la date anniversaire de l'adoption à l'unanimité par le Sénat, en deuxième et dernière lecture, donc de l'adoption définitive par les élus du peuple, de la loi de 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Dans son rapport de 2005, le CPME a retracé les arguments qui ont conduit à privilégier cette journée et son intitulé :

« *Portée citoyenne* : cette date permet à la communauté nationale de faire sienne la démarche qui a conduit à l'adoption de cette loi. C'est l'occasion de mettre en lumière le travail des descendants d'esclaves, de souligner les étapes de la lente prise de conscience qui, un siècle et demi plus tard, a permis la condamnation du crime et de marquer l'importance, pour la République française, d'assumer cet acte de reconnaissance. Dans les écoles, l'enseignant peut travailler à faire découvrir le passé pour atteindre une conscience universelle de l'esclavage. L'enfant est amené à comprendre le processus qui a conduit à l'adoption de cette loi.

*Portée universelle* : cette loi s'appuie dans ses attendus sur l'émergence d'un nouveau droit autour de la notion de *crime contre l'humanité*. Cette notion est centrale. Elle permet de porter sur la traite négrière et l'esclavage un regard contemporain qui s'appuie sur une longue histoire du droit humanitaire. Elle ouvre ainsi une porte sur les mouvements de réappropriation de l'histoire de la traite et de l'esclavage autant dans les collectivités d'outre-mer et en France métropolitaine que sur les continents africain et américain et dans le monde asiatique. Elle permet de sortir cette commémoration de son confinement ultramarin.

La date du vote (10 mai 2001) a été préférée à celle de la promulgation de la loi (21 mai 2001) pour souligner l'importance du geste : ce sont les représentants du peuple qui, par leur vote, font les lois de la République. Le travail des commissions et les débats parlementaires témoignent de l'effort collectif pour trouver le terrain commun le plus juste. Ce qui est historique, c'est l'aboutissement d'une procédure législative, portée par un mouvement associatif important et, plus largement, par un débat mondial autour des droits inaliénables de la personne humaine. Ce que le vote du 10 mai démontre, c'est aussi la capacité du débat démocratique et citoyen à créer un espace de conciliation et de réparation. Finalement, avec ce vote, la France renoue avec une tradition humaniste, à laquelle se rattache celles et ceux qui combattent la servitude et cherchent à construire un monde plus juste.

La date du 10 mai offre plusieurs avantages :

- ▶ la prise en compte de la globalité du fait esclavagiste ;
- ▶ c'est l'aboutissement d'un mouvement et d'une réflexion large et internationale sur les effets de la traite et de l'esclavage. Elle permet plusieurs entrées dans la mémoire de l'esclavage : par le présent des discriminations raciales, par le présent d'une réflexion sur l'Afrique, par le lien fait avec les luttes des Africains-Américains, des Caribéens, des Brésiliens, des Africains pour une reconnaissance de cette première globalisation du monde opérée par la traite et l'esclavage.

Ainsi, en proposant de retenir le 10 mai comme jour consacré aux *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, ce n'est pas seulement une référence au passé qui a déterminé les membres du CPME. En mettant l'accent sur nos réalités contemporaines, ce choix met en valeur les contributions actuelles des sociétés issues de l'esclavage. C'est à partir du présent que nous nous tournons vers le passé pour imaginer un avenir plus juste".

Le 10 mai a soulevé, dès son institution en 2006, l'intérêt d'un très large public. Il répond en effet à une attente forte de nos concitoyens, de connaissance et de reconnaissance, de partage d'une histoire commune. En joignant mémoire et histoire, au lieu de les opposer, la date renvoie à la longue histoire, celle de quatre siècles sur plusieurs continents, et en refusant de privilégier un groupe ou un territoire, elle favorise une approche apaisée, qui contribue au récit commun.

Dès 2006, des ministères aux universités et aux chercheurs, des collectivités locales aux associations, des musées aux organisations professionnelles, des comités d'entreprise aux écoles, dans les médias, sur Internet, de nombreuses initiatives ont témoigné de l'adhésion à la volonté de donner à cette histoire une dimension nationale, voire internationale. Des pionniers de 2006 ont renouvelé l'opération, d'autres les ont rejoints. Des associations s'en sont emparées, des collectifs d'associations se sont créés pour fédérer les initiatives et les coordonner, souvent en étroite liaison avec les services culturels des villes, qui partout jouent un rôle majeur pour cette date désormais entrée dans leur calendrier citoyen et culturel : Comité PACA pour la mémoire de l'esclavage (CPPME) à Marseille, Comité « traite négrière/esclavage » à Grenoble, le Comité du 10 mai à Montpellier et Nantes, le Comité Libres ! à Dunkerque...

### La manifestation officielle nationale

La manifestation officielle nationale, pour les trois premières éditions, s'est déroulée au jardin du Luxembourg, au Sénat, où la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme crime contre l'humanité fut votée à l'unanimité le 10 mai 2001 en dernière lecture. Elle eut lieu en présence du Président de la République, du gouvernement, des Présidents du Sénat et de l'Assemblée, de nombreux élus et représentants d'associations, de jeunes venus de lycées et collèges. L'édition 2006 fut marquée par l'accueil, en ce jardin, de l'installation temporaire d'art contemporain de l'artiste Léa de Saint-Julien, *La Forêt des Mânes*, celle de 2007, par l'inauguration du premier monument national français érigé en mémoire de ce crime contre l'humanité, *Le Cri, l'écrit* de Fabrice Hyber.

La typologie des événements et actions menés autour de cette journée se révèle donc très diversifiée par sa nature, ses contenus, son audience, et sa durée. L'ensemble de l'hexagone, l'outre-mer, et l'étranger sont concernés.

### Les actions autour du 10 mai

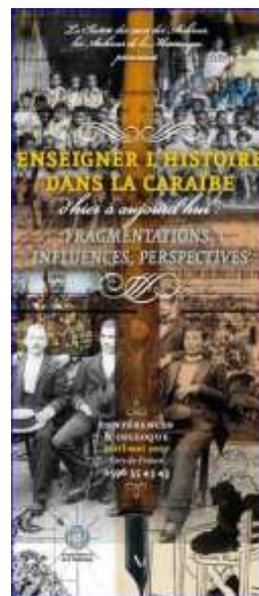
#### Cérémonies :

Le 10 mai donne lieu à des cérémonies : inauguration de monuments ou de statues, plaques, de stèles, de noms de rues ou de places, dépôt de gerbes, fleurs jetées dans les fleuves de la façade atlantique, marches de recueillement silencieuses, de la République à Bastille ou Nation pour Paris, mais aussi à Nantes, à Lyon, Grenoble, Montpellier.... Sont honorés les ancêtres, les victimes, les révoltés, les militants des abolitions, anonymes ou célèbres.



Marche silencieuse à Lyon, 2006. © conscience collective

Colloque des Archives de Martinique, 2007



#### Recherche et éducation :

A ces hommages empreints de gravité s'ajoute un travail sur l'histoire et la mémoire : colloques, conférences scientifiques et de vulgarisation, tables rondes, expositions d'œuvres et archives anciennes ou récentes, expositions pédagogiques, projections de documentaires ou de fictions. Les instructions données dès 2005 au sein de l'Éducation nationale, le travail des inspections, des professeurs portent leurs fruits : les ressources pédagogiques mises à disposition des enseignants mais aussi des élèves, y compris sur la toile, sont en nette augmentation, ainsi que les activités proposées à l'école et hors

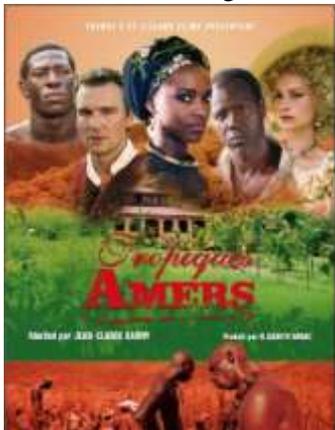
temps scolaire.

Enfin, le 10 mai est l'occasion d'exprimer et de partager, à travers des spectacles, une culture commune et des émotions : théâtre, concerts, contes, lectures, danse..., qui puisent dans des traditions, mais aussi la création contemporaine. Des manifestations culturelles spécifiques ont vu le jour : le musée Dapper offre chaque année à Paris depuis 2006 « Mémoires partagées », programmation riche et variée durant presque tout le mois de mai. Des « Rencontres sur la traite et l'esclavage » se tiennent à Grenoble sur deux semaines. Le musée d'Aquitaine propose autour du 10 mai ses « Rencontres atlantiques »...

### Films, livres et spectacles vivants :

Inexistants ou très rares avant 2006, les projections de films dans les cinémas, les festivals audiovisuels et de cinéma autour de ces thèmes sont devenus courants et pour certains, réguliers : « Regards sur l'esclavage » au Musée Dapper chaque année depuis 2006 dans le cadre de « Mémoires partagées », le Festival de la vidéo de recherche "Patrimoine et mémoire de l'esclavage et de la traite" accueilli au musée du Quai Branly en mai 2007. La Médiathèque des Trois-Mondes, entreprise culturelle à but non lucratif, a enrichi son catalogue de documentaires et fictions, qu'associations et institutions peuvent acquérir ou louer.

Le 10 mai est devenu, également, un rendez-vous des éditeurs et des libraires, avec la parution d'ouvrages, des séances de signatures, mais aussi des médias (presse, radio, télévision). De nombreuses émissions, documentaires, débats sont proposés chaque année. En 2007, ce fut, en outre,



la diffusion, à une heure de grande écoute, sur la chaîne publique France 3, d'une fiction en cinq épisodes, *Tropiques Amers* de Jean-Claude Barny, vaste fresque se déroulant à Martinique, qui a connu un franc succès. Près de 4,7 millions de téléspectateurs l'ont regardée le premier soir, le 10 mai à 20h 55, contredisant ainsi les discours trop souvent ressassés sur l'absence d'intérêt du public français pour cette partie de notre histoire.

### Contenu des manifestations :

Pour le contenu, le 10 mai offre une large palette d'approches et de points de vue. Chronologie sur quatre siècles, focus sur des régions (Afrique, Antilles, Océan Indien, Europe), leurs spécificités, leurs liens complexes, sur l'histoire singulière de Haïti, sur des personnages (Saint-George, Solitude, Delgrès, Olympe de Gouges, Toussaint Louverture, Schœlcher, Rosa Parks...) ou des épisodes historiques (reconstitution du trajet d'un navire négrier ayant existé, rétablissement de l'esclavage en 1802...). L'étude des représentations collectives ou artistiques des Noirs et de l'esclavage, l'analyse du rôle économique des traites, de théories scientifiques et philosophiques servant à les justifier, des relations entre religion et esclavagisme, des difficultés rencontrées par les mouvements abolitionnistes, des conséquences des abolitions en termes d'accession à la citoyenneté et de recomposition de la vie sociale et économique, de migrations d'engagés, de séquelles, persistances et évolutions dans les mentalités... Le lien est également fait, très souvent, entre l'esclavage d'hier et ses formes contemporaines.

La durée des manifestations excède souvent la journée. A la fois pour des raisons matérielles dues aux programmations de salles et de tournées, d'expositions, pour se mobiliser le week-end quand le 10 tombe un jour de semaine, et pour donner davantage d'ampleur à l'événement. C'est de mi-avril à juin que prennent place en France les festivals, semaines ou mois consacrés à l'esclavage, mais sans exclusive, et il faut s'en féliciter. Ainsi, certains organisateurs retiennent la période située entre le 27 avril et le 10 mai, d'autres entre le 10 mai et le 21 juin (fête de la musique)... En Guyane s'est instauré un « mois de la mémoire », du 10 mai au 10 juin, date fériée de l'abolition dans ce département d'outre-mer. A La Réunion, collectivités locales et population se donnent deux rendez-vous, le 10 mai et le 20 décembre, date également de l'abolition locale, pour contribuer à construire une mémoire partagée, à prendre conscience que l'esclavage concerne toute la nation et l'humanité entière.

### Une portée nationale et internationale :

Quasiment chaque année, aussi, le 10 mai est mis en relation avec d'autres événements, anniversaires ou commémorations, en France ou dans le monde. De nouveaux musées, salles de musées ou centres

d'interprétation voient le jour, preuve de la montée progressive, en Europe, dans la Caraïbe, en Afrique, en Amérique, de cette mémoire et de l'intérêt pour cette l'histoire. Ainsi, 2007, par résolution des Nations Unies, fut l'année de la commémoration de l'abolition de la traite en 1807 par l'Angleterre. De nombreux pays anglophones de la Caraïbe, à l'origine de cette résolution, ont tenu des manifestations toute l'année. Le musée de l'Empire et du Commonwealth à Bristol, ouvert en 2002, qui expose 500 ans d'histoire, des Découvertes à aujourd'hui, a accueilli l'exposition *Breaking the chains*. Liverpool, dotée d'une Transatlantic Slavery Gallery dans son musée maritime, dès 1994, la première du genre au monde, a créé en 2006 un centre international de recherche sur l'esclavage, lié à son université. Et le 23 août 2007, jour international fixé par l'Unesco, à l'occasion du bicentenaire de l'abolition, Liverpool a ouvert un musée international de l'esclavage, sur les quais, lieu symbolique des trafics maritimes. 2007 saluait aussi le centenaire de la naissance de Jacques Roumain (4 juin 1907 - 18 août 1944), homme politique et écrivain haïtien, qui vécut et travailla en Europe, aux États-Unis et au Mexique, auteur du roman - sans doute le plus célèbre de la littérature haïtienne- *Gouverneurs de la rosée* (1944) mais aussi de recueils poétiques comme *Bois d'Ebène* (1945), sur la douleur et les humiliations de la servitude.

En 2008 fut posée la première pierre du Memorial ACTe



Projet Mémorial ACTe, Guadeloupe, © Cabinet d'architecture AABMC

de Guadeloupe, équipement d'ampleur, qui rayonnera sur toute la zone. Ce fut aussi la venue en France de la Gouverneure du Canada, Michaëlle Jean, descendante d'esclaves haïtiens. Elle a participé à la célébration du 8 Mai, au début des festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec et, enfin, à la commémoration du 10 mai, en particulier à Bordeaux, sur le quai du port de la Lune, où elle prononça un émouvant discours, avant de participer à une table ronde sur la traite et l'esclavage. «L'occasion idéale, dit-elle, de célébrer les liens profonds et de très longue date entre la France et le Canada, toute cette histoire que nous avons en partage».

### La place d'Aimé Césaire :

2008 fut endeuillé par la disparition d'Aimé Césaire, dont un texte poignant sur l'esclavage avait été solennellement récité par l'acteur Jacques Martial lors de la première édition du 10 mai en 2006 et dont quelques lignes extraites de *Cahier d'un retour au pays natal* sont inscrites sur la plaque inaugurale du monument de Fabrice Hyber. Des hommages solennels au poète, au militant de la négritude, à l'homme politique furent rendus partout en France, notamment le 10 mai, mais aussi les mois suivants. 2008 fut aussi l'année à la fois du 160<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France (27 avril 1848), et du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par les Nations Unies à Paris. De nombreuses manifestations liant les deux célébrations se sont déroulées toute l'année d'avril à décembre. Ainsi, à cette occasion, le festival international du film contre l'exclusion et pour la tolérance y consacra sa 9<sup>e</sup> édition, au siège de l'UNESCO à Paris, en décembre.

### Les propositions pour le 10 mai 2009

Les membres du CPME souhaitent que la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions donne lieu à une manifestation gouvernementale qui fasse de cette journée une journée vivante, de recueillement et de célébration des résistances et des héritages multiples et complexes de ces quatre siècles : cultures créoles, poésie, musiques, littérature, arts, idées. Rappelant que cette histoire nationale touche plusieurs lieux du territoire, ils proposent que la cérémonie officielle se déroule à Bordeaux, en Aquitaine.

La situation de Bordeaux et de l'Aquitaine dans l'histoire de l'esclavage est moins connue, moins étudiée, moins valorisée que celle de Nantes. Bordeaux fut longtemps le principal port français mais son arrivée est tardive dans la traite négrière transatlantique, à partir de 1750, au contraire de Nantes. Bordeaux deviendra cependant le 2<sup>e</sup> port négrier français en nombre d'expéditions. Mais ville et région entretenaient déjà

d'intenses relations avec l'Océan Indien, et surtout les Antilles, essentiellement Saint-Domingue, où de très nombreux Aquitains de toutes conditions émigrèrent, devinrent planteurs, eurent des esclaves, mais furent aussi artisans, commerçants, etc., formant une partie importante, sur une ou plusieurs générations, de cette société créole. Certains revinrent en Aquitaine, souvent avec leurs esclaves ou affranchis domestiques, puis repartirent. On estime à plusieurs centaines le nombre des personnes d'origine Africaine vivant à Bordeaux dans les années 1770, à plusieurs milliers celles ayant vécu en Aquitaine au XVIIIe siècle. Les Africains ou originaires d'Afrique ont une présence constante et ancienne à Bordeaux.

Bordeaux s'ouvre à sa mémoire, sur le modèle de Liverpool, Bristol, Nantes. La ville, le département, la région se sont déjà impliquées les années précédentes dans des actions le 10 mai autour de l'esclavage. Le musée, les archives départementales mènent un travail de fond et proposent publications, expositions (par ex. sur le vaudou au musée). La venue et le discours, le 10 mai 2008, de Madame Michaëlle Jean gouverneure du Canada, elle-même descendante d'esclaves haïtiens, nous l'avons vu plus haut, a profondément touché l'opinion avec son message de partage et de fraternité.

Ce sont ces raisons qui ont conduit le CPME à proposer que la cérémonie de la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ait lieu le 10 mai 2009 à Bordeaux. En soignant la communication et la préparation, en variant les approches, en proposant une cérémonie forte jointe à un programme nourri et divers touchant toute la population, commémorer le prochain 10 mai à Bordeaux contribuera à mieux faire connaître la complexité de cette histoire et à mieux faire comprendre comment elle a touché plusieurs lieux du territoire national.

**Le cadre actuel des cérémonies officielles est** le port de la Lune, lieu d'où partaient les navires négriers, **est un lieu de mémoire grandiose**, désormais classé à l'UNESCO. C'est un emblème international de rayonnement, lieu public très populaire pour les Bordelais, les habitants de la Gironde, les Aquitains et les touristes. **C'est l'un des principaux lieux de mémoire de l'esclavage et de la traite française et européenne**, dont on sait que l'UNESCO contribue depuis des années à faire connaître et les fédérer, dans le cadre de son programme sur la Route de l'esclave.

**Une série très variée de manifestations et d'actions de grande qualité se prépare déjà, dont la plus importante sera un événement culturel phare de portée nationale et internationale : la réouverture des salles du XVIIIe siècle du musée d'Aquitaine consacrées** à la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions. La réouverture de ces salles avec l'exposition de la célèbre collection Châtillon, et une ouverture sur les apports des descendants d'esclaves à la communauté nationale dans tous les domaines, s'inscrit dans la nouvelle muséographie des musées de l'esclavage.

**S'y ajouteront plusieurs jours de colloques sous l'égide des collectivités, du musée et du centre international de recherches du CNRS (CIRES),** sur le thème « libres de couleurs et affranchis ». Deux colloques, l'un pour les enfants, l'autre pour les adolescents, sont prévus, ainsi que la publication d'un ouvrage par le centre d'Archives départementales, un ouvrage destiné aux enseignants par le Centre régional de documentation pédagogique dans le cadre du réseau national du SCEREN, et une action de la région à destination des jeunes, liant mémoire et citoyenneté. **Les associations prépareront comme chaque année, également, des manifestations culturelles.** Il existe à Bordeaux comme dans bien d'autres villes un collectif du 10 mai.

**La journée du 10 mai à Bordeaux permettrait d'associer, outre les principaux acteurs français (collectivités d'outre-mer, responsables des lieux de mémoire...), des organismes internationaux et pays étrangers :** l'UNESCO au double titre de son programme La Route de l'esclave et de son programme de labellisation comme patrimoine de l'humanité ; les États de la façade atlantique et d'outre-Atlantique liés à la traite et à l'esclavage, Portugal, Espagne, Grande-Bretagne (liés par ailleurs à Bordeaux par d'autres liens historiques...), Pays-Bas, voire Suède et Danemark (ce pourrait être une première rencontre de l'ensemble des États négriers), Haïti, et un ou plusieurs pays d'Afrique.

### 3. Le Prix de thèse du Comité



Il récompense une thèse de doctorat portant sur la traite, l'esclavage, ou leurs abolitions, de qualité et innovante ou originale dans son approche, et qui contribue à un corpus de connaissances visant, comme l'indique la loi du 21 mai 2001, à sensibiliser l'opinion publique aux volets multiples de ces événements.

2008

Le prix 2008 a été décerné à Natacha BONNET, pour sa thèse *Seigneurs et planteurs, entre ouest atlantique et Antilles : quatre familles du 18e siècle*, soutenue devant l'Université de Nantes le 21 octobre 2006 sous la direction de Guy SAUPIN.

Elle se situe au carrefour de l'histoire des bourgeoisies de la France atlantique dans la dernière période du 18e siècle et de l'histoire de la colonisation esclavagiste à l'apogée de la grande plantation sucrière. L'auteur, à partir de quatre familles –véritables dynasties foncières

métropolitaines et coloniales- reconstitue les stratégies d'investissements, les modes de gestion, les évolutions des patrimoines coloniaux en cette ultime phase de la grande prospérité de la partie française de Saint-Domingue.

Le système de la plantation esclavagiste apparaît à travers cette recherche très minutieuse, fondée sur le dépouillement de sources publiques (archives de Loire Atlantique et de Maine et Loire, archives de l'indemnisation des colons après 1825, notamment) et notariales, mais également des sources d'origines familiales qui permettent d'entrer dans le quotidien de la gestion des grands domaines, surtout grâce aux bilans financiers et aux correspondances entre propriétaires non résidents et intendants.

Le jury a été particulièrement sensible à cette approche directe, de l'intérieur en quelque sorte, de la société esclavagiste à la veille de son effondrement. La démarche de l'auteur renoue avec les travaux initiés il y a plus de 50 ans par le grand historien Gabriel Debien et la recherche historique sur les sociétés de la première colonisation ne peut que s'en réjouir.

2007

**En 2007, les membres du Comité, à titre exceptionnel, ont couronné deux thèses et non pas une seule. Pour leur grande qualité de recherche, de clarté et d'écriture mais aussi pour souligner l'importance d'analyser l'histoire de l'esclavage sous son angle transcontinental et local. Ces deux éléments, en interaction mais qui peuvent aussi avoir leur logique propre, sont essentiels. Chacun des lauréats en aborde un.**

► Les travaux d'Antonio d'Almeida Mendes, *Une histoire transcontinentale et transnationale de la traite moderne entre Atlantique et Méditerranée (XVe-XVIIe siècles)*, réalisés à l'école des hautes études des sciences sociales (EHESS), sous la direction de Bernard Vincent, répondent à l'autre objectif : montrer la dimension transcontinentale et transnationale de la traite négrière. Elle couvre plusieurs siècles. Le dépouillement d'archives portugaises et espagnoles, leur croisement, leur mise en communication des continents et des historiographies propose une méthodologie originale et pleine de possibilités.

► La thèse *Réformisme et esclavage à Cuba (1835-1845)* de Karim Ghorbal, sous la direction de Bernard Lavallé, 2006 (Paris III-Sorbonne nouvelle, UFR d'études ibériques et latino-américaines), éclaire par l'analyse d'un territoire les dynamiques singulières et les effets d'événements extérieurs sur le système esclavagiste : les cheminements de l'abolitionnisme dans une colonie, les fondements des idées anti-esclavagistes et les contraintes qu'elles rencontrèrent.

## 2006

**Le prix fut décerné à Mlle Audrey Carotenuto, pour sa thèse *Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848)*, soutenue à l'Université de Provence, sous la responsabilité de Mme Colette Dubois (Laboratoire CEMAF-Aix).**

Elle étudie les procédés par lesquels les esclaves se sont opposés au système qui les réduisait à des outils de travail dépourvus d'existence sociale, politique et juridique, dans le cadre spécifique de l'espace indo-océanique. Les modes d'opposition ont été caractérisés par une analyse approfondie de sources, principalement judiciaires, suivant deux axes méthodologiques.

Le premier, quantitatif, a consisté en la création d'une base de données répertoriant plus de mille affaires impliquant des esclaves et en son analyse par croisements de variables, amenant ainsi des éléments objectifs de connaissance. La thèse a ainsi mis en évidence le rôle central des Créoles, celui, tout aussi inattendu, des esclaves « à talent » ou encore l'influence de la conjoncture politique externe sur les pics de résistance.

Le second axe fut d'approfondir l'étude de toutes les formes de résistance, de les répertorier et les organiser, en distinguant les résistances de préservation, les résistances-rupture et les résistances-agression. Cette typologie est documentée par des études de cas permettant, dans une dimension plus micro-historique, de reconstituer des contextes précis où des esclaves sont sortis du « silence ».

Cette thèse fut ainsi l'occasion de participer à la déconstruction des schémas spécifiques aux îles sucrières atlantiques, trop souvent plaqués sur la réalité des îles Mascareignes, et de démontrer combien la Réunion ne fut pas cette île aux « esclaves paisibles » : le rapport de force entre esclaves et colons fut virulent, la résistance plurielle, peu spectaculaire dans l'ensemble mais quotidienne. Autant de moyens d'ajustement sapant et usant un régime colonial, perçu de plus en plus comme archaïque et finissant.

## 2005

**Le prix 2005, premier prix remis par le comité, a été attribué à M. Hubert Gerbeau pour sa thèse *L'esclavage et son ombre à Bourbon*. La cérémonie s'est tenue en présence du ministre de l'outre-mer dans le salon Delgrès, le 31 décembre 2006.**

Hubert Gerbeau a occupé des fonctions nombreuses au cours de sa longue carrière d'enseignant et de chercheur universitaire, en Afrique, Guyane, Martinique, métropole et Réunion. C'est un chercheur d'envergure, dont la thèse contribue à une meilleure connaissance de l'histoire de l'esclavage à la Réunion, peut-être moins connue que celle des Antilles françaises ou d'Haïti.

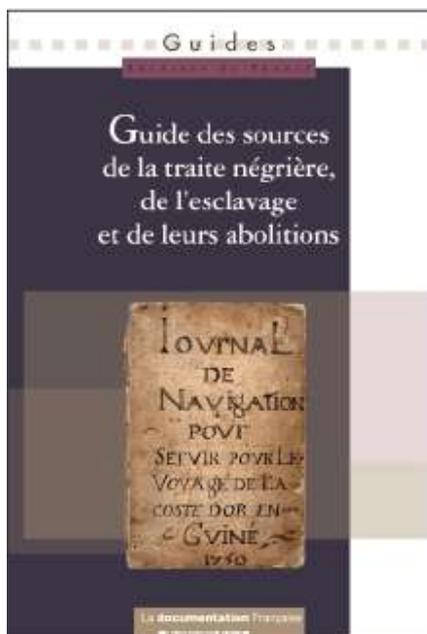
Sa thèse, {L'esclavage et son ombre. L'île Bourbon aux 19e et 20e siècles}, comporte cinq tomes. Elle fut soutenue devant l'Université d'Aix en Provence, le 19 mai 2005, sous la présidence du professeur Jean Benoist. Sa direction a été assurée par Gérard Chastagnaret, professeur à la Casa de Velasquez à Madrid. Il s'agit à la fois d'une histoire de la construction de l'esclavage à la Réunion de sa mémoire contemporaine, à travers les archives, nombreuses et dispersées entre Aix, Paris, Saint-Denis, notamment, et une longue et patiente enquête orale pour pister, à la manière d'un anthropologue ou d'un sociologue, les traces profondes de l'esclavage dans les pratiques sociales, les mentalités, les inégalités dans la société réunionnaise post-esclavagiste. Les aspects occultés aussi bien que les résurgences assumées au fil des commémorations ont été explorés, analysés, interprétés. Thèse de doctorat d'Etat à l'ancienne (peut-être une des dernières en France?), ce travail fera date dans les recherches non seulement sur la Réunion, mais aussi sur les sociétés post-esclavagistes dans la longue durée, aussi bien des Antilles que du continent américain lui-même. Le CPME a été très attentif à cette portée universelle.

# Culture et patrimoine

## Les principales propositions du CPME

- ▶ Réaliser un **inventaire dans les collections nationales et régionales** des objets relatifs à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs abolitions, ainsi qu'un état présent des lieux, musées, monuments relatifs à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs abolitions. La publication d'un catalogue voire d'un site en ligne à partir de ce travail constituerait une source capitale pour les conservateurs, les historiens de l'art, les historiens de l'esclavage, les chercheurs, les étudiants. Il contribuerait à l'étude de l'iconographie sur l'esclavage et ouvrirait de nouveaux champs d'étude. La relation entre mémoire, histoire et culture visuelle serait ainsi mise en lumière, afin d'approfondir les questions liées à cet événement charnière pour la société française et les sociétés issues de l'esclavage.
- ▶ dresser l'**inventaire national des archives relatives à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs abolitions** en vue de la publication d'un « Guide national » ;
- ▶ la réalisation d'une **exposition nationale sur l'esclavage**, la traite négrière et leurs abolitions dans un musée national majeur.
- ▶ identifier et fédérer en réseau les **Lieux de mémoire**.

## Les Archives



Offrir à chacun, simple citoyen comme chercheur, la possibilité de découvrir ou d'étudier l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et leurs abolitions, c'est l'objectif que s'est fixé la direction des Archives de France en lançant dès 2005 une vaste enquête auprès du réseau des Archives nationales et territoriales. Ce guide est l'aboutissement de cette enquête.

Les archives nationales comme les archives territoriales possèdent en effet de riches fonds sur la traite des Noirs comme sur l'esclavage, fonds souvent recensés, classés et utilisés par les chercheurs. Recensés dans les guides déjà publiés, ils n'avaient jamais fait l'objet d'un ouvrage spécifique.

Sur 600 pages, *Le Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions* établi sous la direction de Claire Sibille avec le concours des services d'archives publics parut le 16 mars 2007 à La Documentation française, et sera bientôt mis en ligne sur internet

Il recense et décrit des fonds disponibles, tant privés que publics. Les services situés dans les départements et villes maritimes (oultre-mer, façade atlantique) et commerçantes, les services d'archives des ministères de la défense et des affaires étrangères ainsi que le réseau des archives des chambres de commerce sont bien évidemment principalement concernés.

La période couverte s'étend du XVIIe siècle qui vit l'apparition et le développement des activités liées à la traite jusqu'à l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. La période couverte va de l'apparition des activités liées à la traite jusqu'à l'abolition définitive en 1848. Il évoque *le Code*

*noir* de Colbert, régissant le statut des esclaves, le décret du 16 pluviôse an II abolissant une première fois l'esclavage, mais aussi des archives d'armateurs, de négociants, de compagnies d'actionnaires et de propriétaires d'habitations. Ces fonds documentaires éclairent notamment le quotidien des esclaves (actes notariés, état civil, etc.). Leur diversité, l'exhaustivité de ce répertoire font du *Guide* un ouvrage de référence indispensable aux chercheurs qui entendent faire progresser la recherche historique. Pour permettre également à un large public de s'initier à cette histoire, l'ouvrage s'accompagne d'une introduction historique, d'une bibliographie prenant en compte les publications et les ressources sur papier et électroniques, d'une chronologie, d'un glossaire, de fiches synthétiques éclairant la typologie de tel ou tel document, l'histoire d'une institution ou d'une procédure juridique parfois redoutablement complexe mais qui a généré des documents d'un extraordinaire intérêt.

L'ouvrage a fait l'objet d'une journée d'étude le 13 mars 2007 à Paris, destinée aux chercheurs, et de présentations publiques outre-mer et dans l'hexagone. Ainsi le 9 mai 2008 à 18h30, à l'occasion de la journée nationale du 10 mai, Louis Bergès, directeur des Archives départementales de la Gironde, Jacques de Cauna, historien, professeur à l'Université de Pau, et Agnès Vatican, directrice des Archives municipales de Bordeaux, invitaient à une présentation à la librairie la Machine à Lire, 8 place du Parlement.

### **Les Archives nationales de l'outre-mer (ANOM)**

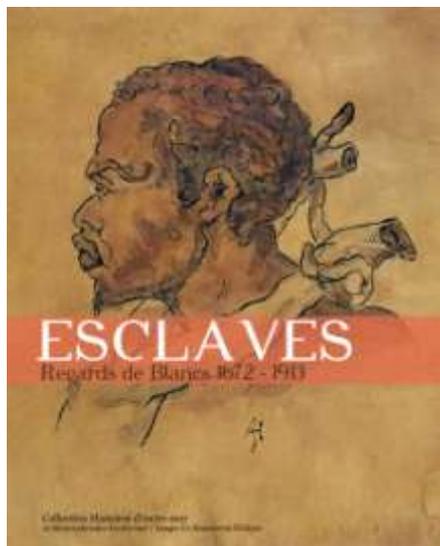
Les Archives nationales de l'outre-mer (ANOM), implantées à Aix, conservent les archives de l'histoire coloniale française et de la présence française en Algérie, hors les fonds relatifs aux protectorats du Maroc et de la Tunisie, conservés aux Affaires étrangères.

Le Centre abrite deux grands ensembles au passé administratif et archivistique différent :

- les archives des ministères chargés du XVIIe siècle au XXe siècle des colonies françaises ;
- les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie au moment des indépendances entre 1954 et 1962 à l'exclusion des archives de gestion restées dans les pays concernés.

S'y ajoutent des archives privées et d'entreprises relatives à l'outre-mer ainsi qu'une bibliothèque, une cartothèque et une iconothèque spécialisées.

Outre l'accueil des chercheurs, des généalogistes, de tout public intéressé par ces sujets, l'ANOM mène une politique de numérisation et de mise en ligne de ses inventaires mais aussi de ses précieux documents. Sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions, le centre offre des sources inestimables : cartes, plans, correspondances d'administrateurs, fonds paroissiaux, en particulier sur Saint-Domingue, mais avec aussi les archives du fonds Reizet (Guadeloupe), les lettres du Général Bertrand, qui évoquent une habitation en Martinique, la bibliothèque et les archives de Moreau de Saint-Méry.



Le centre procède aussi à des publications. Le 18 juin 2008 est ainsi paru, dans la collection "Histoires d'outre-mer", *Esclaves, Regards de Blancs 1672-1913* par Evelyne Camara, Isabelle Dion et Jacques Dion, avec une introduction de Nelly Schmidt, directeur de recherche au CNRS et membre du comité pour la mémoire de l'esclavage.

L'ouvrage évoque, à travers un choix de documents conservés par l'ANOM, la traite européenne (1672-1845), les esclaves (1672-1844, avec pour thèmes "travailler", "peupler", "vivre", "punir", "résister", "fuir", "libérer", "vers l'abolition"), les abolitions (1794-1848), l'esclavage persistant (1886-1913) et comporte une bibliographie. Les textes sont ceux de marins

négriers, d'armateurs, d'officiers civils et militaires, d'hommes de lois, de gouverneurs et intendants, de colons, "autant de témoins et d'acteurs, indique le 4e de couverture, qui chacun à leur manière ou selon leurs intérêts, du XVIIe siècle au XXe siècle, ont raconté l'esclavage et formé le matériau historique, choisi et présenté dans cette publication par les Archives nationales d'outre-mer".

Pour en savoir plus : Archives nationales d'outre-mer (ANOM) 29 chemin du moulin de Testas 13090 Aix-en-Provence +33 4 42 93 38 50

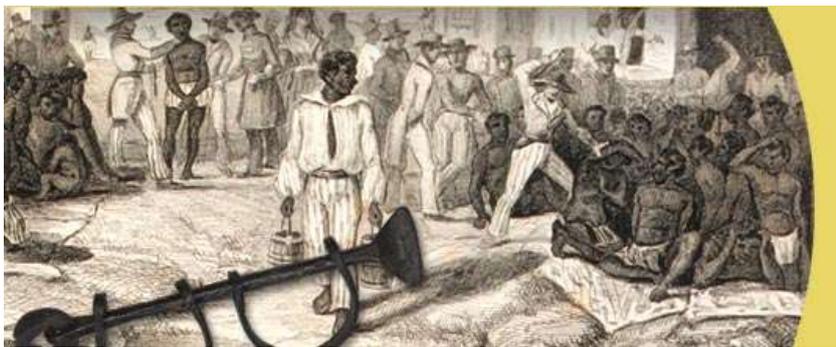
<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/>

Illustration : *Slave in a wood yoke*, c.1840 by English School (© Private collection, /Michael Graham-Stewart/Bridgeman-Giraudon).

## Les musées, les expositions

De très nombreux musées français montrent ou recèlent dans leurs réserves des documents et oeuvres précieux sur la traite, l'esclavage, leurs abolitions : ceux d'outre-mer, bien sûr, mais aussi le Louvre, le musée du Quai Branly, le musée des Ducs de Bretagne (Nantes), le musée du Nouveau Monde (La Rochelle), le musée de la compagnie des Indes de Lorient, le musée d'Aquitaine...

Un premier inventaire a eu lieu en 2006 à l'initiative du CPME et de la direction des musées de France : il a fait l'objet d'une sélection sur le site du comité depuis le 10 mai 2006 : Loin d'être exhaustive, elle permet d'aborder le monde des représentations visuelles sur ce commerce, dans un



premier temps, à travers des images, des objets produits par des artistes français. Ce travail est appelé à s'enrichir à la fois par l'ajout de nouvelles œuvres inventoriées et par une réflexion plus approfondie sur les liens entre l'art et le crime contre l'humanité.

Pour en savoir plus : <http://www.comite-memoire-esclavage.fr/inventaire/>

## Le site « l'histoire par l'image »

« L'Histoire par l'image » est un site en ligne public, édité par la Réunion des musées nationaux et la direction des musées de France, auquel la direction des Archives de France apporte régulièrement sa contribution.

Son ambition : enrichir la connaissance du passé à travers les oeuvres d'art et les documents iconographiques qui s'y rapportent. Bien des oeuvres, quelle que soit leur nature (peinture, sculpture, photographie, dessin, gravure...), restent trop souvent utilisées comme de simples illustrations et méritent d'être analysées au-delà de la brève légende qui les accompagne le plus souvent. Ces oeuvres ne renvoient pas seulement aux événements marquants de l'histoire de France (révolutions, guerres, changements de régime...). Les artistes des siècles passés nous ont en effet laissé une somme remarquable de témoignages sur les grandes évolutions sociales et culturelles depuis la Révolution.

Ce site est en priorité destiné aux professeurs d'histoire géographie de l'enseignement secondaire et à leurs élèves. La période 1789-1939 correspond ainsi aux volets de l'histoire de France des programmes de seconde et de première. Le découpage adopté recouvre les deux dernières parties du

programme de seconde (soit la moitié de celui-ci selon les indications horaires officielles) et l'intégralité du programme de première. Le 19e siècle a été choisi aussi à cause de la richesse iconographique des musées et de la connaissance des documents et publications se rapportant à cette période.

Compte tenu de son approche pluridisciplinaire et de la diversité des thèmes abordés, il peut aussi intéresser les professeurs d'autres disciplines, les familles, les amateurs d'art et d'histoire, désireux d'accroître leurs connaissances historiques et artistiques, en découvrant les collections des musées et des fonds d'archives.



*Vue de l'incendie de la ville du Cap français, 21 juin 1793, révolte d'esclaves. Archives départementales de Martinique.*

Jusqu'en 2006, "L'Histoire par l'image" accordait peu de place à la traite, à l'esclavage et à leurs abolitions. Un partenariat avec la direction des Archives de France, qui procédait alors à l'inventaire dont nous venons de voir l'aboutissement avec la publication du *Guide des sources*, a permis de publier une série d'études sur ces thèmes, progressivement enrichies :

- les Européens et l'Afrique à la fin du XVIIIe siècle ;
- le mouvement abolitionniste et sa propagande ;
- la première abolition de l'esclavage du 16 pluviôse an II/4 février 1794 ;
- portraits d'esclaves ;
- visions d'esclaves ;
- le rétablissement de l'esclavage en 1802 ;
- la traite des Noirs ;
- le mouvement de la négritude.

Les études mettent en relation tableaux, illustrations et pièces d'archives sur les différentes facettes de l'esclavage. Les notices, rigoureuses et novatrices à la fois, sont rédigées par des conservateurs, directeurs de recherche, historiens, professeurs notamment d'histoire de l'art, qui n'hésitent pas à croiser leurs approches, rédigeant parfois à quatre mains. Ces commentaires donnent, en les distinguant soigneusement, le contexte historique des documents, des analyses d'images, et des « interprétations » qui sont autant d'éclairages et de suggestions.

## Les lieux de mémoire

Ces lieux de mémoire français sont des sites symboliques très divers, liés à la mémoire de la traite, de l'esclavage, des résistances, des abolitions. Des institutions, des associations y gardent et valorisent le souvenir d'événements, de personnages historiques, dans l'hexagone et outre-mer : lieux de combats (Fort Delgrès en Guadeloupe...), de marronage (l'Entre-deux à la Réunion), sites de plantations coloniales, coeur historique et bâtiments remarquables des ports négriers de la façade atlantique (Nantes, Bordeaux...), villes, villages, maisons où naquirent, vécurent ou moururent des acteurs de cette histoire (Toussaint Louverture, Shoelcher, abbé Grégoire...). Mais aussi l'Assemblée nationale, le Sénat, et le Panthéon.

Certains s'organisent en réseau, comme la Route des Abolitions dans l'Est de la France, nouent des coopérations notamment d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Des représentants de ces sites, élus et techniciens, se sont réunis pour la première fois en séminaire en octobre 2007 au Château de Joux (près de Pontarlier) et un projet de réseau thématique candidat au patrimoine mondial de l'Unesco est en cours.



*La Route des abolitions*

## La Recherche

### Les propositions du CPME en 2005

La recherche érudite a toujours mis en lumière la complexité des faits, déconstruit les mythes et les raccourcis idéologiques utilisés par des démagogues peu scrupuleux. Les amalgames sur les drames de l'histoire ont peu de prise dans un pays où la recherche est avancée et ses acquis largement diffusés par le système éducatif.

La recherche française a pris du retard par rapport aux travaux britanniques, nord-américains, jamaïcains, cubains ou brésiliens. Lui fournir des moyens matériels et institutionnels doit donc être considéré comme une priorité absolue. Le CPME a donc proposé, outre son prix de thèse « Mémoires de l'esclavage » (voir fiche sur le prix du CPME) :

- ▶ la création d'un laboratoire ou réseau interuniversitaire de recherche comparative sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions.
- ▶ la création d'un Centre national pour l'Histoire et la Mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

### ➤ Le Centre international de recherches sur les esclavages (CIRES)

Dès décembre 2005, avec le soutien du secrétariat d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche, le centre national de la recherche scientifique (CNRS) a mis en place un **Réseau thématique prioritaire** transformé fin 2006 en **centre international de recherches**.

Le **centre international de recherches sur les esclavages. Acteurs, systèmes, représentations** (GDRI du CNRS), dirigé par Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS, se compose d'un réseau international de chercheurs appartenant à des universités et de centres de recherche des continents européen, africain, et américain. Il compte une quarantaine de chercheurs et des partenaires sur trois continents :

- ▶ Canada : York University, Harriet Tubman Institute ;
- ▶ Royaume-Uni : Hull University, Wilberforce Institute for the Study and Emancipation ;
- ▶ France : institut d'études politiques de Bordeaux, centre d'études d'Afrique noire ;
- ▶ France : école des hautes études en sciences sociales, <http://www.ehess.fr/> ;
- ▶ France : université des Antilles et de la Guyane, centre de recherches sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe, dirigé par le professeur Emmanuel Jos, <http://www.univ-ag.fr/crplc> ;
- ▶ France : université de Paris VII, Sedet ;
- ▶ Sénégal : université Cheik Anta Diop, département d'histoire.

Ses objectifs scientifiques :

- dresser un état des lieux de la recherche et assurer une visibilité à un domaine peu développé et valorisé par l'université française
- favoriser la synergie internationale de compétences et de questionnements scientifiques, et plus particulièrement, dans l'espace francophone et européen, par l'organisation régulière de colloques, ateliers de travail, workshop, séminaires, des publications (actes des colloques, dictionnaire...)
- constituer un espace commun de réflexion, de discussion et de proposition
- favoriser la recherche par l'élaboration d'un centre virtuel de ressources, mis en place en 2007 ([www.esclavages.cnrs.fr](http://www.esclavages.cnrs.fr)).

**Le centre a remporté plusieurs appels à projets, en particulier dans le cadre du programme de l'Union européenne EURESCL (7<sup>ème</sup> PCRD, 2008-2012), consacré à l'esclavage, ce qui consolide son rôle et son implantation internationale.**

Le programme EURESCL a été lancé en mars 2008 par un colloque sur « Les silences nationaux sur les esclavages et les traites et leurs héritages contemporains dans la question des migrations », à l'Université des Antilles et de la Guyane sur le Campus de Schœlcher, avec l'aide de l'UAG, de l'institut de recherche et de développement (IRD, centre Martinique-Caraïbes), du conseil régional de Martinique, du comité Martinique pour le Tourisme et de la mairie de Schœlcher.

➤ **Le projet de recherche innovant (PRI) de la Sorbonne-Paris IV**

Dirigé par Nelly Schmidt, directrice de recherche au CNRS, membre du CPME, il reçoit depuis trois ans le soutien et le financement du conseil scientifique. Ce programme pluriannuel intitulé « Histoire comparée des esclavages, des abolitions et des politiques coloniales européennes aux Caraïbes-Amériques VIIIe-XXe siècles » s'articule autour de plusieurs thématiques :

- histoire comparée des esclavages ;
- histoire des abolitions et des abolitionnistes de l'esclavage, 18e-20e siècles (démarche comparative entre les colonies françaises, britanniques, néerlandaises, danoises, hispanophones, le Brésil et les États-Unis) ;
- analyse des immigrations de main-d'œuvre sous contrats après les abolitions de l'esclavage, dans l'ensemble des colonies insulaires des Caraïbes et dans les pays d'Amérique du Sud ;
- analyse et typologie des propositions de réforme qui se succédèrent aux 18e et 19e siècles, venant des organes officiels, ou pas ; les abolitions de l'esclavage successives entraînent partout une révision des politiques coloniales ;
- histoire des politiques coloniales européennes aux Caraïbes-Amériques, 18e-20e siècles ; les colonies françaises dans le concert des relations internationales de la France aux Amériques ;
- histoire des mouvements politiques des Caraïbes, 18e-19e siècles.

Il s'accompagne d'un séminaire pour étudiants-chercheurs préparant masters et doctorat et d'un programme de publication annotée de documents et ouvrages inédits ou peu connus, relatifs aux thèmes du programme, a été élaboré (2007-2011). La constitution d'une base de données informatique et bibliographique sur les esclavages, les abolitions, les abolitionnistes de l'esclavage et les politiques coloniales européennes, XVIIIe-XXe siècles, a par ailleurs été mise en oeuvre.

➤ **Le centre de recherches Caraïbes-Amériques (CERCAM)**

Les membres du centre de recherches Caraïbes-Amériques (CERCAM) que dirige Oruno D. Lara, ont formé le comité « De l'oubli à l'histoire » et déterminé un programme pluridisciplinaire de travail et de réunions/ateliers consacrés à la diffusion des connaissances de l'histoire et des cultures des populations ayant subi l'esclavage aux Caraïbes-Amériques.

➤ **L'association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850) –APECE**

L'association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850) -APECE- fondée en 1991 (siège social 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris (Président-fondateur Yves Benot, actuel président Marcel Dorigny) poursuit ses activités consacrées à l'histoire des esclavages et aux processus d'abolition. Elle tient un séminaire mensuel à la Sorbonne et publie des Actes : en 2005 réédition du colloque consacré à Sonthonax, en 2007 publication des Actes du colloque sur l'abbé Grégoire.

# L'Enseignement

## Les propositions du comité pour la mémoire de l'esclavage (CPME)

Dès son premier Rapport, le CPME a dressé un état des lieux précis sur l'enseignement de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions : programmes, outils pédagogiques, manuels, formation des professeurs...

Il constatait, par exemple, que les programmes du primaire de 2002 comportaient des avancées significatives par rapport à ceux de 1995. En revanche, l'esclavage et l'abolition de 1848 figuraient dans les programmes de collège et de lycée, mais de façon ponctuelle, lacunaire, sans prise en compte de la traite, ni de véritable mise en perspective.

Un changement de perspective s'imposait donc afin que toutes les composantes de la société se sentent intégrées dans l'histoire de France, et pour souligner le caractère universel des discriminations que la loi du 21 mai 2001 reconnaît comme un crime contre l'humanité. Plutôt que d'aborder l'esclavage par des biais aléatoires, il convenait de l'intégrer pleinement et systématiquement dans l'histoire de l'expansion européenne, de souligner, à travers le cas de la France, mais aussi par des comparaisons internationales, ses multiples facettes, et le lien entre l'histoire de la colonisation et celle du temps présent.

Il a émis des propositions concrètes, dont, pour les principales :

➤ **Pour les programmes, une approche autour de trois axes, et pluridisciplinaire :**

- ▶ les réalités matérielles de la traite et de l'esclavage, notamment la vie dans les plantations ;
- ▶ les violences engendrées par la traite, l'esclavage, les différentes formes de résistance dès le début de la colonisation, les révoltes, les répressions, la révolution de Saint-Domingue ;
- ▶ les mouvements abolitionnistes.

Ces axes devant à leur tour être déclinés selon des thèmes :

- ▶ les grandes figures (banquiers, planteurs, armateurs, instigateurs des révoltes, résistants...) ;
- ▶ les thèmes littéraires (Diderot, Raynal, Voltaire, Hugo, Dumas...) ;
- ▶ les représentations par l'image et leur critique (Verdier, Renard, Stedman, Biard...).

Le CPME a insisté pour que la première abolition de 1794, sa place dans la Révolution française et le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte en 1802 fassent partie des repères fondamentaux ; que le Code Noir soit évoqué lors de l'étude de la monarchie absolue de Louis XIV ; que les élèves de 4e réfléchissent à la notion de crime contre l'humanité à partir de la question de l'esclavage et de la traite négrière.

- L'insertion à une place significative dans les manuels scolaires à destination de la métropole de tous les aspects de l'esclavage et de la traite négrière.

**En France, il convient de le rappeler, le contenu des manuels relève des éditeurs, et non de l'État. Il peut y avoir inadéquation entre leur contenu et les programmes, dans les deux sens. Le CPME observait, ainsi, que les manuels des lycées accordaient plus d'attention à l'esclavage que les programmes scolaires, sans doute parce que les enseignants choisis pour les rédiger étaient à l'écoute des avancées de la recherche en ce domaine. A l'inverse, les manuels de primaire apparaissaient en retrait par rapport aux nouveaux programmes de 2002.**

- Leur intégration dans les programmes de recrutement (CAPES et agrégation d'Histoire-Géographie, de Lettres modernes ou de Philosophie) ;
- Des documents pédagogiques, des colloques, de formations à l'intention des professeurs ; leur mise à disposition en ligne ;
- Des actions de sensibilisation et un événement culturel dans les établissements scolaires autour du 10 mai, suscitant des productions écrites ou orales, sur toutes formes de supports ; une meilleure visibilité des productions pédagogiques dans le cadre du prix des Droits de l'Homme René Cassin.

## Les actions de l'éducation nationale

### 1. Commémorations



Collège Jacques-Yves Cousteau, Caudebec-lès-Elbeuf.  
Reconstitution d'un navire négrier

Par note de service annuelle, parue au Bulletin officiel, pour la dernière en date, le 8 novembre 2007, les enseignants ont été invités à organiser des moments de réflexion et d'échange, notamment dans le cadre des deux dates dédiées à la sensibilisation des écoliers, collégiens et lycéens à l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions : le 2 décembre, journée internationale pour l'abolition de l'esclavage ; et le 10 mai. Moments de réflexion et de fraternité, dans le souvenir des longues et terribles "nuits sans nom" et "sans lune" qui furent celles des esclaves (Léon-Gontran Damas). Conformément aux compétences sociales et civiques inscrites dans le socle commun de connaissances et de compétences, ces deux journées dédiées s'inscrivent dans le parcours d'éducation civique des élèves. Les enseignants peuvent s'appuyer sur des outils pédagogiques en ligne.

Académies, centres pédagogiques, professeurs, établissements, élèves se sont fortement mobilisés chaque année, partout sur le territoire (voir fiche sur les manifestations et site internet du CPME).

### 2. Les programmes scolaires

#### ➤ École primaire

Dans les nouveaux programmes d'histoire géographie, en vigueur depuis cette rentrée 2008, au cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2), l'enseignement des « Temps modernes » fait place au « temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux », et à la « Traite des Noirs et l'esclavage ».

#### ➤ Collège

L'esclavage et la traite négrière font partie des nouveaux programmes d'histoire-géographie-éducation civique, en application à partir de la rentrée 2009.

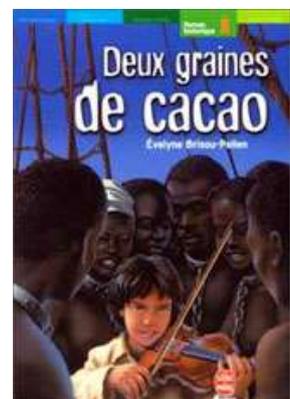
*Classe de 6* Partie II : « La civilisation grecque » - thème 2 : « La cité des athéniens : citoyenneté et démocratie » Connaissances : « les habitants ont des statuts différents ». Capacités : caractériser le statut des citoyens, des femmes, des esclaves.

*Classe de 5*: Partie III, « Regards sur l'Afrique ». Connaissances : « Une civilisation de l'Afrique subsaharienne (au choix), ainsi que les grands courants d'échanges des marchandises, saisis dans leur permanences (le sel et l'or du Soudan, les esclaves...) entre le VIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle ». Capacités : Décrire quelques aspects de la traite orientale ou de la traite transsaharienne.

*Classe de 4e*



Pages 18-19 : les routes de commerce négrier (D'après B&B)



· Partie I : « L'Europe et le monde au XVIII<sup>e</sup> siècle » - thème 3 : « Les traites négrières et l'esclavage » Connaissances : « La traite est un phénomène ancien en Afrique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la traite atlantique connaît un grand développement dans le cadre du « commerce triangulaire » et de l'économie de plantation. » Démarches : La traite atlantique est inscrite dans le contexte général des traites négrières. L'étude s'appuie sur un exemple de trajet de cette traite. Capacités : Raconter la capture, le trajet et le travail forcé d'un groupe d'esclaves.

· Partie III : « Le XIX<sup>e</sup> siècle » - thème 2 « L'évolution politique de la France, 1815-1914 » Démarches : Les régimes politiques sont simplement caractérisés ; le sens des révolutions de 1830 et de 1848 (établissement du suffrage

universel, abolition de l'esclavage) et de la Commune est précisé. Capacités : Situer dans le temps : les régimes successifs de la France de 1815 à 1914 ; l'abolition de l'esclavage et le suffrage universel masculin en 1848.

### ➤ Programmes de la voie professionnelle au lycée

Les projets de programmes d'histoire-géographie-éducation civique ont été présentés devant le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) le 20 novembre 2008. Rompant avec les choix antérieurs qui privilégiaient l'époque contemporaine, il organise un parcours depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours selon trois thématiques annuelles, elles-mêmes déclinées en quatre ou cinq sujets d'études selon les cas.

- ▶ « Les Européens et le monde - XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle » en classe de seconde ;
- ▶ « État et société en France de 1830 à nos jours » en classe de première ;
- ▶ « Le monde au XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle » en classe terminale.

La traite, l'esclavage, leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution, sont au cœur de la problématique d'un des quatre sujets proposé en classe de seconde sous le titre : « Le premier empire colonial français XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle ». Sont étudiés : la compagnie des Indes orientales ; Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire ; le système d'exploitation d'une plantation. A l'aide de cartes, on décrit le premier empire colonial français, du Canada aux Indes. On montre le développement du commerce fondé sur le système dit de l'Exclusif colonial. On présente l'économie de plantation, la traite et l'esclavage et leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution.

Présente explicitement dans le programme d'histoire de la voie professionnelle, la question de l'esclavage et de ses abolitions est également implicitement contenue :

- ▶ dans le projet de programme d'éducation civique à travers l'étude de thèmes comme « Égalité, différences, discriminations » (classe de seconde), « Droits de l'Homme et action internationale » (classe terminale) ;
- ▶ dans le projet de programme d'enseignement du français qui, en classe de première, parmi trois objets d'étude de l'année, propose la question suivante : « Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice ».

## 3. La formation des enseignants

- Depuis 2001 dans le cadre du Programme national de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) ont recouvert plusieurs types d'initiatives en formation continue :

### Colloques et séminaires nationaux pilotés par la DGESCO :

- ▶ « Apprendre l'histoire et la géographie à l'école » (2003)  
Consulter : [http://eduscol.education.fr/D0126/hist\\_geo\\_actes.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/hist_geo_actes.htm), Et plus particulièrement sur l'histoire de l'Afrique : [http://eduscol.education.fr/D0126/hist\\_geo\\_pourtier.htm](http://eduscol.education.fr/D0126/hist_geo_pourtier.htm)
- ▶ « Quelles pratiques pour enseigner les sujets sensibles ? » (2005)  
Consulter : [http://eduscol.education.fr/D0217/questions\\_sensibles\\_actes.htm](http://eduscol.education.fr/D0217/questions_sensibles_actes.htm)
- ▶ « La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions » (2006)  
Consulter : [http://eduscol.education.fr/D0217/actes\\_traite\\_negriere.htm](http://eduscol.education.fr/D0217/actes_traite_negriere.htm)

**Colloques à l'organisation ou au financement desquels participe le Bureau de la formation continue des enseignants** de la DGESCO : colloque annuel de Brive la Gaillarde, avec le Centre d'études Edmond Michelet (chaque année fin novembre) ; les "Rendez-vous de l'histoire de Blois". L'un et l'autre ont accordé une large place depuis 2001, par des conférences et de nombreuses présentations d'ouvrages, à la réflexion historienne sur la traite négrière, l'esclavage et leur abolition. Ainsi, en 2003, le thème des Rendez-Vous était l'Afrique : [http://www.rdv-histoire.com/fichiers/pdf/journal\\_2003.pdf](http://www.rdv-histoire.com/fichiers/pdf/journal_2003.pdf)

- >Les Plans Académiques de Formation pour les enseignants du second degré

Ils déclinent l'initiative nationale de 2006, qui a été inscrite comme priorité nationale. Les éléments relatifs à "la traite négrière et l'esclavage et leurs abolitions" y sont particulièrement présents. Ainsi, plusieurs formations sont prévues, pour l'année 2008/2009. Par exemple, dans les académies de Rouen, Dijon, Nantes, Besançon, Orléans, Nancy-Metz.

Pour l'académie de Besançon : <http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?rubrique15>

Pour l'académie de Dijon [http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl\\_lh/histoire\\_geo/spip.php?article366](http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl_lh/histoire_geo/spip.php?article366)

Ces actions sont également déclinées dans des opérations destinées au premier degré dans les **plans départementaux de formation** : [http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl\\_lh/histoire\\_geo/spip.php?article366](http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl_lh/histoire_geo/spip.php?article366).

Des actions analogues ont été conduites dans les autres académies les années précédentes. Ces formations modulaires se sont déroulées tout au long de ces sept dernières années dans la grande majorité des académies, par exemple en 2006/2007 à Paris, Créteil, Lille, Poitiers, en Guadeloupe, etc.

Ainsi l'académie de Poitiers a réalisé deux journées de formation : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article237>

De même l'académie de Guadeloupe réalise plusieurs journées : [http://www.ac-guadeloupe.fr/actualite/seminaire/enseigner\\_esclavage.htm](http://www.ac-guadeloupe.fr/actualite/seminaire/enseigner_esclavage.htm)

### ➤ Les ressources documentaires académiques

▶ Les services de l'Académie de Nice ont organisé une base de données en ligne consacrée à la traite négrière, l'esclavage et leur abolition : [http://www.crdp-nice.net/bouquet/imprimer.php?rub\\_id=7&ssr\\_id=36&cat\\_id=719](http://www.crdp-nice.net/bouquet/imprimer.php?rub_id=7&ssr_id=36&cat_id=719)

▶ Le site de l'académie de Rouen offre un dossier sur la traite : [http://www.ac-rouen.fr/gestion/pages/plan\\_182.php](http://www.ac-rouen.fr/gestion/pages/plan_182.php)

▶ L'Académie de Dijon livre des éléments sur cette histoire : [http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl\\_lh/histoire\\_geo/spip.php?rubrique174](http://ens-prof.ac-dijon.fr/Pedadispl_lh/histoire_geo/spip.php?rubrique174)

### 3. Documentation et recherche pédagogique (au 31 décembre 2008)



Le réseau national de documentation SCÉRÉN (Services Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale) met à la disposition des professeurs et des élèves de nombreuses ressources consacrées à la question de l'esclavage ancien et moderne. Elles émanent des différentes composantes du SCÉRÉN : le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), les 31 centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP), ainsi que leurs centres départementaux et locaux, qu'ils soient d'outre-mer ou de métropole. Le réseau permet d'explorer les différentes facettes et problématiques, avec des ressources nationales et régionales, montrant à quel point cette histoire est partagée. **Partager dans le monde enseignant, et au-delà, des ressources fiables et diversifiées constitue en effet un**

**enjeu majeur.**

*Valise pédagogique (Nantes)*

Le réseau SCÉRÉN assure aussi l'information des enseignants par le biais de recensements de ressources réactualisés au moment des commémorations ou des journées nationales.



**Outre une dizaine de sitographies et bibliographies mises en ligne, voici des exemples de livres, revues, DVD, Dossiers :**

#### Livres

▶ *Quel enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions ?*, CRDP de l'académie de Créteil, collection « Documents, actes et rapports pour l'éducation », 2008.

▶ *La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, CRDP de Versailles, 2007 (séminaire national organisé le 10 mai 2006, au Carré des sciences à Paris).

▶ *Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage, cycle 3*, CRDP de l'académie de Créteil, collection « Repères pour agir », 2007.

#### Revue

▶ *Métissages*, TDC (Textes et Documents pour la classe), n°964, 15 novembre 2008, CNDP.

#### DVD

▶ *Noirs, l'identité au cœur de la question noire*, Collection « Côté télé », 2008, CNDP.

#### Dossiers en ligne

▶ Collection « Pour Mémoire »

Le dossier "Pour mémoire, Traite négrière, esclavages, et abolitions" du centre national de documentation pédagogique (CNDP) est paru dans la collection "Pour mémoire", conçue pour accompagner



les enseignants et leurs élèves à l'occasion de commémorations. Au-delà de l'événementiel, elle a aussi vocation à ancrer durablement l'ensemble des questions de mémoire dans le vécu de la classe. On y trouve pour chaque niveau de scolarité, école (cycle 3), collège ou lycée, au sommaire de chaque question, la place dans les programmes, les thématiques principales et des documents originaux adaptés, accompagnés de leurs pistes d'exploitation pédagogique.

<http://www.cndp.fr/memoire/esclavages/college-lycee/presentation.htm>

<http://www.cndp.fr/memoire/esclavages/ecole/presentation.htm>

► Sur le site "Histoire et mémoires" du CRDP de Reims, les débats suscités par la loi Taubira : [http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire\\_histoire/05bshistoriens2.htm#loitaubira](http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_histoire/05bshistoriens2.htm#loitaubira)

► Sur le site du CRDP de Créteil, le compte rendu d'une animation en littérature de jeunesse : <http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/document/Dapper.htm>

#### 4. Le Prix des droits de l'homme- René Cassin

Créé en 1988 à l'occasion du 40ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et des droits de l'homme dans les établissements scolaires, il porte le nom d'un homme au parcours exceptionnel et exemplaire : René Cassin, prix Nobel de la paix, principal rédacteur, précisément, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Il est décerné chaque année par le ministère de l'Éducation nationale et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), qui assure auprès du gouvernement un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits de l'Homme, du droit et de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. Il récompense une action forte et exemplaire, éventuellement inscrite dans un projet d'établissement, qui porte sur un thème lié à la promotion et à la protection des Droits de l'homme en France et à l'étranger. Tous les élèves de collèges, de lycées d'enseignement général et technologique et de lycées professionnels des établissements publics et privés sous contrat et des établissements à l'étranger peuvent y participer. Il récompense deux types de réalisations et d'engagement :

**Sur proposition du comité pour la mémoire de l'esclavage, depuis plusieurs années la traite, l'esclavage et leurs abolitions sont intégrés parmi les projets éligibles. Parmi les lauréats, plusieurs actions menées autour de ce thème :**

**Au titre de 2008 :** collège Paul Fort d'Is-sur-Tille (académie de Dijon). Dans le cadre d'un itinéraire de découverte (IDD) mêlant français, histoire et géographie, éducation civique, les élèves de deux classes de cinquième ont réalisé en équipe **deux courts romans historiques : *Mon enfance volée*, et *N'Djilema, l'enfant esclave*** . Les ouvrages ont été présentés au CDI du collège et à la bibliothèque municipale.

**Au titre de 2007 :**

- lycée professionnel privé ORT de Lyon (69) pour la réalisation de **peintures murales et leur mémoire dans le cadre de leur projet « Esclavage un passé toujours vivant aujourd'hui »**. ► Collèges, catégorie prix spécial :

- collège Victor Hugo de Saint-Yorre (03, académie de Clermont-Ferrant), pour la **représentation théâtrale sur la vie du chevalier de Saint-George**, qui a permis aux collégiens (tous niveaux confondus) de traiter du sujet de l'esclavage.



Spectacle au collège Victor Hugo de Saint-Yorre.

**Au titre de 2006 :** collège H. Matisse de Nice, classes de 4e et de 3e sur « **l'esclavage du XVIIIème et XIXème siècle** », dans le cadre d'un itinéraire de découverte (IDD). Le projet de la classe de 4ème s'est déroulé en trois temps : des recherches au CDI sur le sujet ; un travail d'écriture qui a permis aux élèves de mettre en scène des personnages fictifs ; une présentation orale à l'ensemble de la classe.

# Les membres du comité pour la mémoire de l'esclavage

(au 14 janvier 2009)

**Françoise Vergès**  
**Présidente**



*Docteur en sciences politiques (université de Berkeley), professeur à Goldsmiths College, (université de Londres), direction culturelle de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise (CMUR)*

Ses domaines de recherche sont les suivants : Discours, Représentations et Idéologies de la race ; Humanitaire et Droits de L'Homme ; Idéaux, Discours et Origines philosophiques des théories de l'émancipation coloniale ; Discours et Politique des mouvements anti-colonialistes ; Histoire de la psychiatrie coloniale, les politiques de réparation, et les processus et pratiques de créolisation dans les mondes de l'océan Indien, la muséographie dans une société post-coloniale.

De 1979 à 1983, elle est éditrice du journal *Des femmes en mouvement*, puis de la collection « Des femmes de tous les pays » de 1981 à 1983. Elle effectue de nombreuses missions pour la défense des droits de l'homme en Union soviétique, au Salvador, au Panama et au Chili. En 1983, elle part aux États-Unis pour douze ans et y obtient un doctorat. Depuis plusieurs années, elle collabore à des événements culturels et d'art contemporain : *Latitudes* (2003), *Une agora réunionnaise* (2003), *Documenta 11* (2002) ; aux films *Frantz Fanon*, *Black Skin, White Mask* (1996) et *Noirs* (2006), au projet MCUR. Elle a dirigé plusieurs équipes de recherches de plusieurs autres fondations : A Corridor of Cities (2002-2004), Cartographie d'une zone de contacts (1999-2001). Elle est membre du International Advisory Board, Prince Claus Fund.

**Le 13 février 2008, Françoise Vergès, qui en assumait la vice-présidence, a été nommée présidente du comité pour la mémoire de l'esclavage en remplacement de Maryse Condé.**

**Parmi ses ouvrages et contributions les plus récents :** *De l'esclavage au citoyen*, avec Philippe Haudrère (1998), *Monsters and Revolutionaries. Colonial Family Romance and Metissage* (1999), *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les Ambiguïtés d'une politique humanitaire* (2001), *Amarres. Créolisations indiaocéanes*, avec Carpanin Marimoutou (2003), et, avec Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *La République coloniale, essai sur une utopie* (2003). S'y ajoutent *Nègre je suis, Nègre je resterai. Entretiens avec Aimé Césaire* (2005), *La Mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage* (2006), qui a reçu le prix Françoise Seligmann contre le racisme, *Nègre. Négrier. Traite des nègres. Trois articles du Grand Dictionnaire universel de Pierre Larousse* (2007), et, avec Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *La colonisation française* (2007), *Oronoko, Prince, rebelle et libre*. Paris, La Bibliothèque (2008). *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, sous la direction de Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, Préface de Benjamin Stora, La Découverte, 2008.



**Jean-Godefroy Bidima**

Docteur en philosophie, directeur de programme au Collège international de philosophie, professeur à l'Institut d'éthique et de soins du CHU Saint-Louis de Paris, chercheur associé au Centre d'études africaines à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales). Il est actuellement chercheur à l'Université Tulane de Nouvelle-Orléans (Professor Yvonne Arnoult Chair of Francophone Studies, TULANE University)

Jean-Godefroy Bidima, originaire du Cameroun, est l'auteur de nombreux ouvrages : *Théorie critique et modernité africaine : de l'École de Francfort à la Docta spes africana* (Publications de la Sorbonne, 1993), *La Philosophie négro-africaine* (« Que sais-Je ? », PUF, 1995), *La*

## Fred Constant

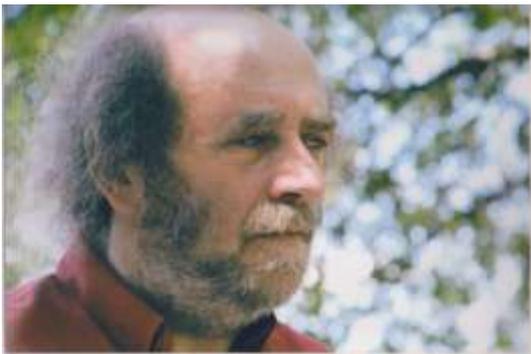


Professeur (université Antilles-Guyane), docteur d'État en science politique, agrégé de science politique, ancien recteur de l'université Senghor d'Alexandrie (Égypte)

Né à la Martinique, Fred Constant est professeur des universités (agrégé de science politique), mais il a toutefois débuté dans l'administration préfectorale avant d'entamer sa carrière académique à l'université des Antilles et de la Guyane, où il a exercé plusieurs responsabilités scientifiques et administratives. Après un détachement auprès du ministère de la Culture et de la Communication dans les fonctions de directeur régional des Affaires culturelles, il a été nommé à l'Institut d'études politiques de Strasbourg. À cette occasion, il a été appelé à dispenser enseignements et séminaires dans plusieurs universités françaises (en particulier Aix-en-Provence et Paris) et étrangères (notamment université de New York, Institut universitaire européen de Florence et université de Berkeley), avant d'être élu recteur de l'Université internationale francophone Léopold-Sédar-Senghor

d'Alexandrie, où il a introduit des réformes significatives en matière de gouvernance institutionnelle, maîtrise accrue des finances et redéploiement de l'offre de formation. Auteur d'une cinquantaine de publications nationales et internationales, articles, préfaces et contributions à des ouvrages collectifs, Fred Constant est actuellement conseiller culturel à Sainte-Lucie.

## Marcel Dorigny



Marcel Dorigny enseigne au département d'histoire de l'Université de Paris 8. Ses recherches portent sur les courants du libéralisme français au XVIIIe siècle et dans la Révolution française, principalement dans les domaines coloniaux : la place de l'esclavage dans les doctrines libérales du XVIIIe siècle ; les courants antiesclavagistes et abolitionnistes, de la *Société des amis des Noirs* (1788-1799) à la *Société française pour l'abolition de l'esclavage* (1834-1850) ; les processus d'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, notamment dans le cas de Saint-

Domingue-Haïti, et leurs rapports avec les mouvements d'indépendance des colonies américaines, États-Unis puis Amérique espagnole.

Secrétaire général de la Société des études robespierristes de 1999 à 2005, directeur de la revue *Dix-huitième siècle* ; membre du *Comité des travaux historiques et scientifiques* (CTHS) du ministère de la Recherche ; membre du *Comité de réflexion et de proposition pour les relations franco-haïtiennes*, présidé par Régis Debray, il est également membre du *Comité pour la mémoire de l'esclavage*, créé par le Premier ministre en application de la Loi du 21 mai 2001 et président de l'Association pour l'Étude de la colonisation européenne (1750-1850).

### Ses principaux ouvrages récents sont :

- ▶ Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *La Société des amis des Noirs, 1788-1799. Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Éditions Unesco, Paris, 1998, 430 pages ;
- ▶ *Mirabeau, Les Bières flottantes des négriers. Un discours non prononcé sur l'abolition de la traite des Noirs, septembre 1789-mars 1790*, textes établis, présentés et annotés par Marcel Dorigny, Société française d'études du Dix-huitième siècle, Saint-Étienne, 1998, 160 pages ;
- ▶ *Esclavage, résistance et abolitions*, sous la direction de M. Dorigny, actes du 123e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Fort-de-France, avril 1998, Éditions du CTHS, Paris, 1999, 582 pages.
- ▶ *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda* (avec Marie-Jeanne Rossignol), Paris, Société des études robespierristes, 2001 ;

- ▶ *Grégoire et la cause des Noirs, 1789-1831, combats et projets*, sous la direction d'Yves Bénot et Marcel Dorigny, Paris, 2000, Société française d'Histoire d'Outre-mer et APECE, 192 pages ;
  - ▶ *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises : 1802, aux origines d'Haïti*, actes du colloque international tenu à l'université Paris VIII Saint-Denis les 20, 21 et 22 juin 2002, publiés sous la direction d'Yves Bénot et Marcel Dorigny, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, 592 pages ;
  - ▶ *The Abolitions of Slavery. From L.F. Sonthanax to Victor Schoelcher. 1793, 1794, 1848*, Edited by Marcel Dorigny, Unesco Publishing [Paris] & Bergahn Books [New-York], 2003 ;
  - ▶ *Révoltes et Révolutions 1773-1802, en Europe et aux Amériques*, Paris, Editions Belin, 2004 ; *Haïti, première république noire* (dir.), Paris, Société française d'Histoire d'outre-mer, 2004 ;
  - ▶ (avec Bernard Gainot), *Atlas des esclavages. Traites négrières, sociétés coloniales, abolition de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Autrement, 2006.
- contribution à
- ▶ *La Fracture coloniale*, Paris, Editions la Découverte, 2005 ;
  - ▶ Edition de Yves Bénot, *Les lumières, l'esclavage, la colonisation, textes réunis et présentés* par Marcel Dorigny et Roland Desné, La Découverte, Paris, 2003.
  - ▶ Préface à Yves Bénot, *La Démence coloniale sous Napoléon*, La Découverte, Paris, 2006 ;
  - ▶ "Antiesclavagisme, abolitionnisme et abolitions en France de la fin du XVIIIe siècle aux années 1840", dans *Culture coloniale en France, de la Révolution française à nos jours*, sous la direction de Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel, Paris, CNRS Editions et Editions Autrement, 2008 ;
  - ▶ "The Question of Slavery in the Physiocratic texts ; rereading of an old Debat", dans *Rethinking the Atlantic World. Europe and America in the Age of Democratic Revolutions*. Edited by Manuela Albertone, Antonino De Francesco, Palgrave, 2008.

### Henriette Dorion-Sébéloué



Ancienne avocate, juriste d'entreprise, parallèlement à sa vie professionnelle, Henriette Dorion-Sébéloué s'est investie depuis plus de trente ans dans la vie associative. Née à Cayenne, elle est présidente de l'Union des Guyanais et des amis de la Guyane (UGAG), présidente du Comité national de liaison des Associations du souvenir (Abbé Grégoire, Schoelcher, Mortenol, Félix Éboué, Gaston Monnerville et Delgrès), vice-présidente de la Société des amis de Gaston Monnerville, présidente du Comité national du souvenir de Félix Éboué, vice-présidente du comité d'aide aux sinistrés d'outre-mer, administratrice du centre des provinces françaises, déléguée générale pour la France de la fondation des cités carnavalesques européennes, présidente de la commission internationale des juristes.

Cofondateur et administrateur des Mutuelles d'outre-mer, elle est également administrateur de France Télévision.

### Christiane Falgayrettes-Leveau

*Directeur de la fondation Dapper (créée en 1983)*

Née en Guyane française, Christiane Falgayrettes-Leveau arrive en métropole à l'âge de trois ans. Elle étudie les lettres modernes à Paris X Nanterre, suit les cours de Maryse Condé et de Jacques Chevrier sur les littératures négro-africaines, et obtient sa maîtrise en 1982 avec le mémoire *Le Personnage du griot dans le théâtre négro-africain d'expression française*. Elle travaille pendant trois ans comme assistante de publicité aux éditions Masson et devient journaliste spécialisée dans la littérature africaine d'expression française pour RFI et pour diverses revues de 1979 à 1983. Cofondatrice avec son époux, Michel Leveau, de la Fondation Dapper en décembre 1983, elle a fait de ce musée à la fois un lieu d'exposition, une maison d'édition et un espace culturel de référence. Auteur de *Supports de rêve* en 1989, de *Corps sublimes* en 1994, elle coécrit la plupart des publications liées aux expositions qu'elle organise - dont l'ouvrage *Arts d'Afrique*, lauréat du prix du livre d'Art 2000 décerné par le Syndicat national des Antiquaires). Membre du comité scientifique du futur musée des Arts premiers de 1998 à 1999



et membre du conseil d'orientation de l'établissement public du musée du quai Branly de 1999 à 2004, elle est aussi présidente de l'Association des amis du musée Dapper, qui oeuvre pour la promotion des cultures africaines et de ses diasporas.

### **Anne Lescot**



Anne Lescot a une maîtrise en histoire de l'art (Paris X, Nanterre) et un DEA en anthropologie religieuse (EPHE, Paris).

Après avoir travaillé plusieurs années dans des galeries d'art parisiennes, ses recherches en anthropologie l'amènent à quitter ce milieu pour s'intéresser au vodou haïtien, dans son apport et rapport à l'art mais aussi dans son expression en tant qu'espace de liberté.

De 1997 à 2002, elle habite en Haïti où elle est consultante au ministère de la Culture dans le cadre de l'élaboration d'une campagne nationale

de sensibilisation au patrimoine culturel. Par la suite elle collabore à plusieurs projets UNESCO : Séminaire sur l'enseignement de la traite négrière, coordination des actes du colloque international sur L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue ( Karthala,1998) dans le cadre du projet de la Route de l'esclave. En 2001, elle fonde en compagnie de Laurence Magloire Digital LM, une maison de production audiovisuelle. Elle réalise notamment le documentaire Des hommes et des dieux (primé au Festival Vues d'Afrique, Montréal, 2002) et qui lui vaut le prix « Dwa Fanm » pour son activisme, courage et accomplissement à travers le cinéma (New York, 2003)

De retour en France, elle conçoit et coordonne en compagnie de Florence Santos da Silva, A quoi rêve Haïti ? - Revue Agricultures (2004)

Cette même année, elle fonde, en compagnie d'universitaires, de réalisateurs, de plasticiens et d'anthropologues, le Collectif 2004 Images, dont le but est la promotion de la culture haïtienne principalement à travers la création et la diffusion d'expositions d'art contemporain et de photographie, l'édition et la distribution de documentaires et l'organisation de rencontres et conférences. Elle crée l'événement Haïti en Seine (2004), programme régulièrement du cinéma au Tarmac de la Villette et coordonne le colloque de l'événement Esclaves au paradis (2007).

Anne Lescot est également vice-présidente de Gens de la Caraïbe , représentante en France de l'Association Haïtienne des Cinéastes et travaille comme consultante pour l'organisation d'évènements en lien avec Haïti.

### **Claude-Valentin Marie**

*Sociologue, démographe, membre de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, directeur du Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (GELD)*



Claude-Valentin Marie est né à Fort-de-France. De 1973 à 1976, il enseigne à l'Institut des sciences sociales de l'université de Constantine (Algérie) et est chargé auprès du recteur de l'université du suivi de l'application de la réforme de l'enseignement supérieur. De 1977 à 1987, il a la responsabilité des études menées sur l'emploi des étrangers en France par le Service des études et de la statistique du ministère du Travail et de l'Emploi, puis, de 1988 à 1997, il occupe le poste de directeur des études, de la statistique et de la recherche à la Mission interministérielle de lutte contre les trafics de main-d'œuvre ; il est également enseignant au Collège interarmées de Défense (CID) du ministère de la Défense et rapporteur auprès de la Commission européenne, charge qu'il conserve jusqu'en 2000. De 1998 à 2000, il est nommé directeur des études, de la statistique et de la recherche à la Délégation interministérielle à la lutte contre le travail illégal.

Ses spécialités sont la démographie historique, la sociologie du travail et la sociologie des migrations, ainsi que les politiques publiques de lutte contre les discriminations.

Il est actuellement vice-président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et conseiller pour l'outre-mer à l'INED.

## Éric Mesnard



Eric Mesnard est professeur d'histoire et de géographie depuis 1981. Formateur à l'IUFM de l'Académie de Créteil - Paris 12 depuis 1994, il participe à la préparation des concours de recrutement (professeurs des écoles, professeurs certifiés d'histoire et de géographie, CPE) et à la formation initiale et continuée des enseignants du Primaire et du Secondaire. Il s'intéresse depuis ses études universitaires à l'histoire des sociétés antillaises et participe depuis sa fondation aux travaux de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne (APECE).

Membre du Centre International de Recherche sur les Esclavages (GDRI-CNRS), il contribue à la réalisation du volet pédagogique du programme EURESCL, financé par la Commission européenne (7è PCRD), dont l'objectif est d'intégrer les apports de la recherche dans les enseignements en mettant en place un centre virtuel de ressources et en réfléchissant à l'élaboration d'outils pédagogiques communs avec des chercheurs et des enseignants européens, africains, caribéens et américains.

Co-auteur de manuels scolaires et d'ouvrages consacrés à la didactique de l'histoire et de l'éducation civique, Eric Mesnard vient de publier un livre qui associe mise au point historiographique et parcours pédagogiques sur les traites, l'esclavage colonial, les résistances et les abolitions.

### Publications :

- ▶ *Enseigner l'histoire des traites négrière et de l'esclavage, Cycle 3*, (avec A. Désiré), Scéren- CRDP, 2007.
- ▶ *Le Monde diplomatique*, « Ce qu'on enseigne à l'Ecole », novembre 2007.
- ▶ « Quelques réflexions pour contribuer à l'enseignement de l'histoire de la traite et de l'esclavage des Noirs dans les colonies françaises » in *La colonisation, la loi et l'histoire*, Claude Liauzu et Gilles Manceron (dir.), éditions syllepses, 2006.
- ▶ Actes de l'Université d'automne du SNUIPP : « Enseigner l'histoire des crimes contre l'humanité », Ecolire, 2006.
- ▶ Article in *Éducation et management* : « Quel éclairage humaniste apporter à l'enseignement de l'histoire et de la géographie ? », 2004.
- ▶ Actes de l'Université d'été du SNUIPP : « Les enjeux politiques et culturels de l'enseignement de l'histoire », Ecolire, 2004.
- ▶ *L'Éducation civique, une dominante transversale*, Scéren-CRDP, 2003.
- ▶ *Histoire 1ère*, G. Le Quintrec (dir.), livre de l'élève et du professeur, Nathan, 2003.
- ▶ *Histoire 2nde, Les fondements du monde contemporain*, G. Le Quintrec (dir.), livre de l'élève et livre du professeur, Nathan, 2001.
- ▶ *L'Histoire*, HS n° 11, le temps des colonies, « Les Antilles sont-elles françaises ? », 2001.
- ▶ *A la découverte des documentaires pour la jeunesse*, La joie par les livres /CRDP de l'académie de Créteil, 1999.
- ▶ *Histoire Cycle 3 C.M.* Livre de l'élève et livre du maître, collection « Terres d'histoire », J.M Baldner (dir.), Bordas, 1997.
- ▶ *Histoire Géographie Éducation civique Cycle 3 CE2*, Livre de l'élève et livre du maître, collection « Terres d'histoire », J.M Baldner (dir.), Bordas, 1997.
- ▶ Actes du colloque Les abolitions de l'esclavage : « Les mouvements de résistance dans les colonies françaises : l'affaire Bissette ». P.U.V. et éditions de l'U.N.E.S.C.O, 1995.

## Nelly Schmidt

Docteur d'État, directeur de recherche au CNRS (Centre Roland-Mousnier, histoire et civilisation, université Paris IV), membre de l'École doctorale d'histoire contemporaine (Paris IV), membre du Centre de recherches Caraïbes-Amériques (CERCAM)



Nelly Schmidt est spécialiste de l'histoire des abolitions et des abolitionnistes de l'esclavage, de l'œuvre de Victor Schoelcher, de l'histoire des Caraïbes-Amériques (XVIIIe-XXe siècle), et des politiques coloniales européennes (XVIIIe-XXe siècle).

**Ses principales publications :** *Victor Schoelcher* (Fayard, Paris, réédition 1999), *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies, 1820-1851. Analyse et documents* (Karthala, Paris, 2001), *Histoire du métissage* (La Martinière, Paris, 2003), *Victor Schoelcher. Textes inédits. Correspondance, journal de guerre, notes politiques et coloniales* (L'Harmattan, Paris, 2003) ; « Combats pour une abolition inachevée », article paru dans la revue mensuelle *L'Histoire*, n° d'octobre 2003, dossier spécial « Esclavage », pp. 70-77 ; *Struggles against Slavery*, UNESCO, Paris, fascicule publié en français, anglais, espagnol, portugais, allemand, à l'occasion de l'année 2004 de Commémoration des luttes contre l'esclavage et de son abolition,

2004 ; « Histoire et commémoration », communication au Colloque international organisé par le Centre de Recherches Caraïbes-Amériques – CERCAM au Palais du Luxembourg, avril 2004, pour l'Année internationale de commémoration des luttes contre l'esclavage et de ses abolitions et le Bicentenaire de Haïti. Parution des Actes du colloque en 2008 sous le titre Caraïbes sous le Vent de l'histoire, CERCAM ; « Esclavage et abolitions. Bilan historiographique », intervention dans le cadre du Colloque international organisé par l'UNESCO, pour la fin de l'Année internationale de commémoration des luttes contre l'esclavage et de son abolition, Paris, 2-4 décembre 2004, actes parus en ligne, 2005 ; *L'Abolition de l'esclavage. Cinq siècles de combats, XVIe-XXe siècle* (Paris, Éditions Fayard, 2005) ; « 1848 dans le prisme colonial », *Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, mai 2006 ; « Abolition de l'esclavage : entre mythes et réalités », in *Africulture*, n° spécial de la revue intitulé "Esclavage : enjeux d'hier à aujourd'hui, 2006" ; « Les abolitions de l'esclavage : quelques repères, questions et perspectives », intervention dans le cadre du Colloque national "La Traite négrière, l'Esclavage et leurs Abolitions, Mémoire et Histoire", séminaire national, 10 mai 2006, Direction générale de l'Enseignement scolaire, Bureau de la Formation Continue des enseignants, Programme de pilotage. Publication des Actes du colloque en 2007, ministère de l'Éducation nationale ; « De l'archive à l'histoire : les sources de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions », intervention lors de la Journée d'étude organisée par les Archives nationales en avril 2007 à l'occasion de la parution du *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Archives nationales, La Documentation Française, 2007 . « Les luttes contre l'esclavage : espoirs et désillusions. Quelques questions sur la recherche et l'enseignement », in *3 Quel enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions ?*, Séminaire du Réseau national des écoles associées à l'UNESCO, CRDP de Créteil, Commission nationale française pour l'UNESCO, 2008 ; « Organisation du travail et statuts des travailleurs dans les colonies françaises des Caraïbes : des projets de réforme à la réalité, 1830-1870 », communication au Colloque "La plantation coloniale esclavagiste, XVII-XIXe siècles", Actes du 127e colloque du CTHS, Nancy, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2008 ; Introduction au recueil de textes *Esclaves, 1672-1913*, Collection Histoires d'outre-mer publiée par les Archives nationales d'Outre-mer, Aix-en-Provence, 2008 ; Co-auteur de l'Exposition « Traite négrière, Esclavage, Abolitions. Mémoires et Histoire », et du Dossier pédagogique correspondant, Secrétariat d'État à l'Outre-Mer, Paris, mai-juin 2008 ; « Politique et religion en Guadeloupe et en Martinique en 1848 », Colloque international "Colonisation et Évangélisation", Université Paris IV-Sorbonne, Centre Roland Mousnier, novembre 2007, publication des actes en 2009 aux Presses de la Sorbonne ; « Les mots de l'abolition et des abolitionnistes de l'esclavage », communication à la journée d'étude "Esclavage, abolitions : la terminologie historique. Analyse et critique", organisée par N. Schmidt dans le cadre du Centre R. Mousnier, Université Paris IV, Maison de la recherche, mai 2008. Actes à paraître ; direction et préparation de la Newsletter de synthèse relative aux travaux et séminaires de recherche réalisés dans le cadre du programme de BQR « Esclavage, abolitions, abolitionnistes, XVIIIe-XXe siècles », Université Paris IV-Sorbonne, Centre Roland Mousnier.

## Léa de Saint-Julien



Née d'une mère bretonne et d'un père guadeloupéen, Léa de Saint Julien est une artiste aux multiples facettes.

Licenciée en anthropologie et en psychologie sociale, diplômée de l'ESRA (École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle) en 1989 puis du California College of Arts and Crafts, section Arts Visuels, Oakland, Californie, USA. En 1990, elle se tourne très vite vers la réalisation et la production audiovisuelle. A travers elles, elle restitue et traduit son expérience métisse et son goût pour les voyages. Elle a notamment vécu aux Etats-Unis, en Haïti et au Bénin : *Erzulie le Magnifique* (1992), *Divine Haïti* (Meilleure mise en scène, Montréal, 1994) ou

encore *Les Âmes sont venues* (Haïti-Bénin-Brésil) primé au Festival Vues d'Afrique à Montréal en 1999, sont autant de documentaires diffusés sur ARTE, TV5 et RFO : rencontre avec la religion vaudou mais aussi avec l'Afrique spirituelle.

Léa de Saint-Julien s'illustre également dans la photographie. Elle obtient en 2001 le Prix Noir/Blanc Ilford et enchaîne les expositions : à la Filature, Scène Nationale de Mulhouse (2001), à la Résidence d'artiste de la Ramée en Guadeloupe (lauréate en 2002), au Musée départemental Fort Fleur d'épée en Guadeloupe (2003) au Festival Métis Arts au CCAM en Martinique (2003) ou encore à Paris à la Galerie JM Arts (2004) puis à l'Atrium, Scène Nationale, à Fort de France en Martinique en 2005. Ses voyages la conduisent de part et d'autres de la planète : Caraïbes, Brésil, Etats-Unis, Canada, Sénégal, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Kenya, La Réunion, Inde, Bali, Europe ... et continue de forger son expérience humaine et créatrice.

Parallèlement, Léa de Saint-Julien travaille depuis plusieurs années dans le domaine de la publicité, de la presse et du long métrage de fiction en tant que photographe, réalisatrice ou chargée de production.

Sa création *La Forêt des Mânes*, est l'aboutissement d'un travail de trois ans. L'installation de cette oeuvre, constituée de bambous vivants a été choisie dans le cadre de la célébration de l'abolition de l'esclavage organisée par le Sénat. La Forêt a été inaugurée par Jacques Chirac le 10 mai 2006 lors de la première célébration nationale de la journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.



COMITE POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE  
SECRETARIAT D'ETAT A L'OUTRE-MER  
27, rue Oudinot 75007 Paris